

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. AVRIL

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*

*Suite des Livres nouveaux & d'assortiment  
qui sont à vendre à Luxembourg chez  
l'imprimeur de ce Journal, à très-juste  
prix.*

Faits principaux de l'Histoire sacrée, des Con-  
ciles, des schismes des Papes, & de l'His-  
toire particuliere des Rois de France, de-  
puis l'établissement de la monarchie; mis  
en vers avec des notes intéressantes, 3 vol.  
8°. 1765. *Reliés & supportés.*

Félicité ( la ) publique, considérée dans les  
payfans cultivateurs de leurs propres terres,  
traduite de l'italien, par Mr. Vignoli, in-8°.  
1770.

Fins ( des ) dernieres de l'homme, par le P.  
Pallu, 12°. *Paris* 1778.

Fin ( le ) matois, ou histoire du grand Ta-  
quin, œuvre de Don François de Quevedo,  
traduite de l'espagnol, 3 parties 8°. *La Haye*  
1776.

Fleurs ( les ) des vies des Saints en abrégé,  
par le P. Bonnefons, 4 vol. 8°. *Reliés &*  
*supportés.*

Forcé de l'éducation, 8° 1755.

Formulaire de prieres, 8°. *Supporté.*

Formulaire de prieres chrétiennes pour passer  
saintement la journée, avec une conduite  
pour la Confession & la Communion, à l'u-  
sage des Demoiselles pensionnaires des Reli-  
gieuses Ursulines, 12°. *Lille* 1778.



# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTERAIRE.

15. AVRIL

1784.

## NOUVELLES LITTERAIRES.

*Collection des lettres & mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne; pour servir de preuves & d'éclaircissemens à une partie de l'histoire de Louis XIV, & particulièrement à celle des campagnes du Général François; par Mr. le comte de Grimoard. A Paris 1782. 2 vol. in-fol.*

**L**E nom de Turenne recommande suffisamment ce recueil; c'est la correspondance du célèbre général avec les Souverains,

les ministres, les généraux de son tems ; ce sont les lettres familières , adressées à sa famille , écrites dans l'épanchement de la confiance & de l'amitié ; c'est le tableau le plus fidele de son ame ; ce sont d'excellens matériaux , non seulement pour son histoire particulière , mais pour l'histoire générale de son tems ; ce sont des relations circonstanciées des expéditions militaires les plus mémorables , relations données par celui qui a dirigé la plupart de ces expéditions. Cette correspondance commence en 1627 , & finit en 1675 , c'est-à-dire , l'année de la mort de ce général. On y trouve le cartel que l'Electeur Palatin envoia à ce général le 27 Juillet 1674 , cartel dont M<sup>r</sup>. Colini a paru suspecter l'existence , sans doute pour soustraire ce Souverain à la censure violente du président Hénault qui dit que M<sup>r</sup>. de Turenne répondit à ce cartel *avec une modération qui fit honte à l'Electeur de cette bravade*. Mais la honte n'étoit certainement pas du côté de ce Prince. “ *La honte* , dit Voltaire , étoit dans  
 „ l'incendie , lorsqu'on n'étoit pas en guerre  
 „ ouverte avec le Palatinat , & ce n'étoit  
 „ point une *bravade* dans un Prince juste-  
 „ ment irrité de vouloir se battre contre l'au-  
 „ teur de ces cruels excès. „

Quant à la réponse que fit Turenne , elle ne peut précrire contre des faits publics & cruellement éclatans , reconnus du Souverain du pais dévasté & de toute l'Europe , dont les effets étoient subsistans & palpables. Elle prouve précisément que l'on exécutoit un

15. *Avril* 1784.

563

projet que ni Louis XIV, ni Louvois, ni Turenne n'osoient avouer, & dont la réalité fut encore mieux constatée en 1688. (a)

On lira avec plaisir & édification ce qui se trouve ici de relatif à la conversion de Turenne, à laquelle des hommes d'un esprit sinistre, & jugeant de la lâcheté des autres par la leur, ont attribué très-faussement des vues d'intérêt, tandis qu'elle n'étoit que l'effet de la conviction & d'un amour sincere de la vérité, qu'il cherchoit de bonne foi, comme on le voit dans les lettres écrites à sa femme plusieurs années avant qu'il eût pris un parti décidé. " M<sup>r</sup>. de Turenne, dit  
" le président Hénault, commençoit depuis  
" longtems à entrevoir la vérité; mais il te-  
" noit encore à l'erreur par les préjugés de  
" l'éducation, & par l'attachement qu'il por-  
" toit à Madame de Turenne sa femme,  
" fille du duc de la Force, Calviniste de  
" bonne foi. Sa mort arrivée en 1666, &  
" les instructions de M<sup>r</sup>. de Meaux, ache-  
" verent de décider M<sup>r</sup>. de Turenne: ce fut  
" pour lui qu'il composa son livre de l'Ex-  
" position de la foi, ouvrage raisonnable &  
" solide que les Protestans laissèrent sans re-  
" plique,

---

(a) Je ne crois pas qu'on puisse avoir le moindre doute ni sur la première, ni sur la seconde dévastation du Palatinat, si on veut lire sans préoccupation les preuves rassemblées contre l'écrivain paradoxal & très-peu instruit qui a cru pouvoir faire illusion dans une chose qui n'en étoit pas susceptible. 15 Mar s 178  
p. 409.

„ plique, & qui justifie sur-tout l'Eglise ro-  
 „ maine des superstitions ridicules qu'on lui  
 „ impute. „



*Observations sur deux ouvrages intitulés :*  
 Instruction chrétienne, imprimée à Naples  
 en 1779. Institutions théologiques, im-  
 primées à Lyon en 1780. A Poitiers,  
 1782. 1 vol. in-12 de 68 p.

\* 1 Juill.  
 2780. p. 372.  
 1 Janvier  
 1781. p. 29.

**L**E premier ouvrage sur lequel roulent  
 ces *Observations* est connu à nos lec-  
 teurs par le compte que nous en avons ren-  
 du \* ; on fait voir ici que ce *catéchisme*,  
 fruit de l'esprit de parti & de secte,  
 rejette l'infailibilité de l'Eglise en matiere  
 de foi, & réduit la catholicité au *petit nom-*  
*bre*, contre ce que le Sauveur nous a dit  
 expressément de la visibilité de l'Eglise, de  
 son étendue dans toute la terre, & de sa  
 supériorité à toutes les erreurs qui la com-  
 battront. *Dans les tems d'obscurité*, dit le  
 rédacteur de ce *catéchisme*, *l'Eglise enseigne*  
*ces vérités & en prend la défense par un*  
*PETIT NOMBRE de ministres attentifs à con-*  
*server le précieux dépôt de la tradition.*  
 „ Dans les *Observations* on défie l'auteur  
 „ de citer avec vérité un seul *catéchisme*  
 „ donné par les évêques à leurs diocésains,  
 „ un seul corps de théologie où cette doc-  
 „ trine soit enseignée; elle ne se trouve que  
 „ dans quelques ouvrages composés dans l'ex-  
 „ trême

„ trême nécessité où étoit son parti, & dans  
 „ ceux des Protestans & de quelques autres  
 „ hérétiques dans lesquels on l'a puisée : Ce  
 „ que les saints Peres nous ont dit ci-dessus  
 „ de l'autorité de l'Eglise, montre évidem-  
 „ ment la fausseté de cette doctrine. „

Un autre article que notre critique discute avec soin, est celui des questions inutiles & tout-à-fait étrangères à l'instruction du peuple, dont ce catéchisme est rempli. “ Tous  
 „ ceux, dit le Concile de Tolède de l'an  
 „ 1565, qui annonceront la parole de Dieu  
 „ & instruiront le peuple chrétien, doivent  
 „ absolument éviter de traiter des questions  
 „ difficiles & embarrassées; se proportionner  
 „ à la capacité des auditeurs, & ne leur en-  
 „ seigner que ce qui peut servir à leur édi-  
 „ fication. Il faut prendre garde dans l'expli-  
 „ cation du catéchisme, dit M<sup>r</sup>. l'abbé Fleuri,  
 „ de rien ajouter qui ne soit exactement vrai,  
 „ se garder de mêler aux vérités de l'Ecriture,  
 „ des opinions qui partagent l'école „. Si on  
 juge le nouveau catéchisme d'après ces ré-  
 gles, on sera étonné d'y lire: *Est-ce que les  
 hommes, sous la loi de nature, n'avoient  
 pas le secours de la grace? — La grace  
 de Jésus-Christ n'est pas donnée à tous les  
 hommes. — Pourquoi la grace de Jésus-  
 Christ est donnée aux uns & n'est pas donnée  
 aux autres? — D'où vient la force de la  
 grace. — Quelle différence y a-t-il entre  
 la prédestination & la grace?*

“ Ces questions & tant d'autres que nous  
 omettons font-elles utiles à l'instruction des

„ fideles , & propres à les édifier ? Ne sont-  
 „ elles pas au contraire imprudentes , dan-  
 „ gereuses , roulant sur des matieres qui ont  
 „ été agitées par les derniers novateurs , &  
 „ où ils ont pris le parti de l'erreur ? Les ré-  
 „ ponses qu'on y fait sont communément  
 „ ou erronnées ou captieuses. Est-ce là en-  
 „ seigner la voie de Dieu dans la vérité ?  
 „ N'est-ce pas donner aux fideles du poison  
 „ à la place d'une bonne nourriture ? Au lieu  
 „ de les diriger vers le port du salut , n'est-  
 „ ce pas travailler à ce qu'ils fassent naufrage  
 „ dans la foi ? L'esprit de parti , dit un de  
 „ nos célèbres controversistes , donne à leurs  
 „ sectateurs le zele ardent d'inspirer aux fi-  
 „ deles de prendre part à des choses qui ne  
 „ sont pas nécessaires , & dont Dieu ne de-  
 „ mande pas d'eux la connoissance. „

La seconde partie de cet ouvrage regarde  
 des *Institutions théologiques* , où l'on a dé-  
 ploïé tous les petits artifices qui dans tous  
 les siècles , mais sur-tout dans les derniers ,  
 ont fait la ressource des esprits inquiets &  
 dogmatifans. Après avoir mis au grand jour  
 plusieurs de ces manigances ténébreuses , no-  
 tre auteur finit par un avertissement bien sage  
 & bien nécessaire dans un tems où le goût  
 de la nouveauté & d'une prétendue réforme  
 s'est emparé de tous les genres d'instruction ,  
 avec un danger tout-à-fait particulier pour  
 les notions religieuses & morales ; où l'igno-  
 rance & la présomption réunies à l'ardeur &  
 aux manœuvres d'une faction aussi habile à se  
 cacher elle-même qu'à se manifester par ses opé-  
 rations

rations , infecte l'enseignement public d'une  
 multitude d'ouvrages empreints de ses erreurs.  
 " Les ecclésiastiques doivent conclure de ces  
 " observations, qu'il n'est pas toujours sûr  
 " pour eux de suivre aveuglément les senti-  
 " mens de ceux qui leur donnent des leçons,  
 " *jurare in verba magistri*, parce qu'il n'en  
 " est que trop de qui on peut dire avec St.  
 " Paul, qu'ils errent & qu'ils précipitent les  
 " autres dans l'erreur, *errantes & alios in er-*  
 " *rorem mittentes*; la prudence exige d'eux  
 " qu'ils ne demeurent fermes dans les choses  
 " qui leur sont apprises qu'autant qu'ils sa-  
 " vent de qui ils les ont apprises, *tu verò*  
 " *permane in iis quæ didicisti sciens a quo*  
 " *didiceras*, disoit cet Apôtre à son disciple  
 " Timothée; ils doivent tenir pour suspects  
 " ces docteurs anonymes qui n'osent se mon-  
 " trer, qui n'ont point de garant, qui dis-  
 " tribuent leur doctrine comme on fait les  
 " marchandises de contrebande. Ils doivent  
 " éprouver les esprits, & regarder, comme n'é-  
 " tant pas de Dieu, ceux qui, en matière  
 " de foi, enseignent des sentimens singuliers;  
 " qui, après les décisions des premiers pas-  
 " teurs, paroissent se tenir dans une espece  
 " de neutralité, avoir toutes sortes de ménag-  
 " emens pour l'erreur, & qui par-là se ren-  
 " dent dignes de ce reproche de Jesus-Christ,  
 " *qui non est mecum, contra me est*. L'apô-  
 " tre saint Paul nous apprend, qu'afin de ne  
 " pas perdre le fruit de ce qu'il avoit déjà  
 " fait, & de ce qu'il devoit faire dans le  
 " cours de son ministère, il se rendit à Jé-  
 " rusalem

2. Tim. 2.  
v. 3.

Ibid. v.

74.

Aux. Gal.  
c. 2. v. 3.

„ rusalem pour exposer aux fideles, & en  
 „ particulier à ceux qui paroissent les plus  
 „ considérables, l'Évangile qu'il prêchoit. Il  
 „ est important pour les ecclésiastiques d'imi-  
 „ ter cette conduite: avant que de suivre de  
 „ nouvelles institutions théologiques ils doi-  
 „ vent les comparer avec celles qui ont la  
 „ réputation d'être parfaitement saines dans  
 „ leur doctrine; qu'ils ne se départent sur-  
 „ tout jamais de la précieuse détermination  
 „ qui portoit saint Jérôme à écrire au Pape  
 „ saint Damase: *Ego nullum primum nisi*  
 „ *Christum sequens, Beatitudini tuæ, id est,*  
 „ *Cathedræ Petri communione confocior:*  
 „ *suprà illam petram ædificatam Ecclesiam*  
 „ *scio. Quicumque, extrà hanc domum Agnum*  
 „ *comedèrit, profanus est. Si quis in arcè*  
 „ *Noe non fuerit, peribit regnante diluvis...*  
 „ *Non novi Vitalem, Melctium respuo, ig-*  
 „ *noro Paulinum, quicumque tecum non col-*  
 „ *ligit, dispergit, hoc est, qui Christi non est,*  
 „ *Antichristi est.... Obtestor Beatitudinem*  
 „ *tuam per Crucifixum, mundi salutem, per*  
 „ *homouision Trinitatis ut mihi epistolis tuis,*  
 „ *sive tacendarum, sive dicendarum hyposta-*  
 „ *seon detur auctoritas. D. Hier. epist. fam.*  
 „ lib. 1. epist. 25. „





*L'Alcoran des Princes destinés au trône ,  
traduit de la dixieme édition italienne. A  
Pétersbourg , de l'imprimerie de l'académie  
imp. 1783. 1 vol. in-12 de 119 pag.*

C'Est un recueil de réflexions & de maximes que l'auteur croit propres à rendre les peuples heureux , en rendant les Souverains sages. Comme ces réflexions sont écrites sans ordre & sans suite , sans dépendance & sans rapports mutuels , l'auteur leur a donné le titre d'*Alcoran* qui est également un assemblage de sentences indépendantes les unes des autres , presque toujours étrangement bigarré (a). Cette maniere d'instruire n'est pas à tous égards la plus mauvaise. Des réflexions isolées , des pensées jettées , pour ainsi dire , au hazard & sans aucun rapport avec ce qui les environne , font en quelque sorte une impression plus vive , plus concentrée ; la mémoire les fait plus promptement , les retient avec plus de sûreté & d'aisance ; &

---

(a) Si je n'ai pas parlé plutôt de cet ouvrage qui m'a été adressé il y a près d'un an , ce n'est que parce que l'abondance des matieres me l'a fait renvoyer jusqu'ici ; & nullement parce que je l'ai pris pour l'*Alcoran de Mahomet*.

c'est sans doute une des raisons du grand succès qu'ont eu les *Pensées de Pascal*.

Voici quelques exemples de la manière de l'auteur, vive, sententieuse, quelques fois élevée & sublime. On fait que Philippe Roi de Macédoine se faisoit dire tous les jours : *Souviens-toi que tu est mortel* ; notre poète profateur donne à ce laconique avis un tour plus emphatique & plus oriental, l'embellit de comparaisons & d'images. “ La rapidité  
 „ de la foudre qui gronde, éclate, tombe  
 „ & se dissout en un moment, n'est rien en  
 „ comparaison de celle des jours & des an-  
 „ nées, qui vont s'abîmer sans retour dans  
 „ le gouffre immense de l'éternité. „ —  
 “ Songe que l'Afrique vit autrefois le génie  
 „ tutélaire de Rome, le rival de César, le  
 „ maître du monde, Pompée, victime des  
 „ caprices du fort, nud & privé des hon-  
 „ neurs de la sépulture, étendu sur le sable  
 „ de ses rivages barbares ! „

La manie du suicide est bien caractérisée dans les passages suivans. L'auteur est loin d'y reconnoître la prétendue force d'esprit que des imaginations égarées ou des cœurs lâches & corrompus ont prétendu y trouver. “ Homme foible & pusillanime ! tu veux  
 „ mourir, parce que tu es malheureux !...  
 „ Meurs, parce que tu es indigne de vivre !  
 „ Voilà la seule réponse qu'on doit faire au  
 „ lâche, qui, vaincu par l'adversité, est prêt  
 „ à s'arracher la vie. „ — “ Caton dé-  
 „ chirant ses entrailles, pour ne point être  
 „ témoin de la gloire d'un vainqueur qu'il

„ abhorre , & dont il n'ose envisager la puis-  
 „ sance ; Caton courbé & abattu par l'orage ,  
 „ & mourant de peur d'être vaincu . . . est-il  
 „ digne de l'immortalité que la vertu assure  
 „ aux héros ? „ — “ Non , ce ne fut  
 „ point la raison , ce ne fut point le cou-  
 „ rage qui le portèrent à se donner la mort.  
 „ L'ambition & le désespoir avoient jetté le  
 „ trouble dans son ame : il n'écouta plus que  
 „ leurs conseils impérieux , & ses yeux fasci-  
 „ nés n'entreurent plus la vérité à travers  
 „ les nuages dont elle étoit couverte. (a)

Les droits de la religion , ses bons effets ,  
 la fausseté des reproches qu'on lui fait , ne  
 sont pas ici oubliés. On les expose avec une  
 force qui exprime la conviction & le senti-  
 ment. “ Religion sainte ! doux espoir des  
 „ malheureux ; fille du Ciel & de la raison  
 „ suprême ; toi , qui consoles le foible qu'on  
 „ opprime & lui fers de soutien contre la  
 „ tyrannie ! mere bienfaisante & tendre ! la  
 „ vertu trouve sa récompense dans ton sein ;  
 „ & lorsque tu châties le coupable , tu com-  
 „ pâtis encore à ses maux & tu pleures sur  
 „ son aveuglement. Si tu parus jamais te  
 „ montrer cruelle , si les hommes égorgèrent

---

(a) Cela ne s'accorde pas trop avec ce  
 qu'on lit ailleurs. “ O destin cruel ! voilà donc  
 „ ton ouvrage ? faut-il que je succombe à ton  
 „ ascendant perfide ? . . . Qui ? moi ! né , nourri  
 „ dans le sein de la gloire & des grandeurs ,  
 „ me voir réduit à cet indigne abaissement !  
 „ Non , fils du soleil , je veux m'anéantir ,  
 „ avant de me voir humilié ! ”

„ quelquefois leurs freres en ton nom , c'é-  
 „ toit par un abus fatal qu'ils faisoient de  
 „ ton pouvoir sacré. „ — “ Tu abhorres  
 „ le bras homicide qui fait couler le sang ;  
 „ jamais tu n'enfonças le poignard dans le  
 „ cœur de tes enfans. Tes dogmes pacifiques  
 „ font le frein du crime. Ton code est la  
 „ consolation du juste & la terreur du mé-  
 „ chant. „

Un des meilleurs morceaux de cet *Alcoran* est le tableau qu'on y fait des flatteurs, de ce grand fléau des Rois, qui en les trompant & les dénaturant devient le grand fléau des peuples. L'auteur adresse ses prudens avis à un jeune Prince, héritier d'un grand Etat, que ce danger peut menacer particulièrement.

“ A peine l'airain funébre, qui annonce à  
 „ l'homme qu'il est mortel & que la mort  
 „ étend son sceptre de fer sur tout l'univers,  
 „ aura-t-il fait entendre dans les airs ses sons  
 „ effraïans & lugubres ; lorsque la grande  
 „ ame de ton oncle errera encore sur ses  
 „ lèvres palpitantes, & que ce Monarque ter-  
 „ rible & redouté jusques sur le bord de sa  
 „ tombe, luttera, avec son courage toujours  
 „ égal, contre la mort, tu verras accourir  
 „ de toutes parts une foule de courtisans de  
 „ toute espee, la joie dans le cœur, & la  
 „ tristesse peinte sur le visage, empressés à  
 „ t'offrir leurs services & leurs premiers hom-  
 „ mages & prêts à employer toute sorte  
 „ d'artifices pour te tromper. „ — „ Les  
 „ académies viendront les premières te dire  
 „ en prose boursofflée & en vers emphati-  
 „ ques,

„ ques, chargés des épithetes les plus pompeuses, que tu es égal aux dieux, que les plus grands exploits de César ne font rien en comparaison des merveilles de ton nouveau regne, & que la gloire de Vespasien s'éclipse devant la tienne. . . . Dans l'éloge de ton oncle, tribut ordinaire, mais équivoque, que l'on paie à ceux qui ne font plus, il y aura un court article pour le Prince mort, mais tout le reste sera pour le vivant. „

Il y a en général dans cet ouvrage beaucoup d'énergie, de pensées fortes & fortement exprimées, de leçons vraies & utiles, d'images frappantes & pittoresques. Mais l'auteur ne se soutient pas : il y a plusieurs passages foibles, des expressions froides, des pensées imparfaites qui semblent attendre une main qui les acheve; des objections auxquelles on ne fait aucune réponse (a). Quoiqu'il proteste de mépriser l'adulation & que personne ne s'éleve plus que lui contre ce vice des cours, il y a des gens qui prendront l'expression de sa vive affection au Prince qu'il chante, pour un langage un peu aulique. On

---

(a) Comme lorsque les Athées se vantent du désintéressement avec lequel ils pratiquent la vertu. L'auteur les laisse verbiager à leur aise, & oublie de leur dire que toute vertu cesse & devient parfaitement nulle dans leur système. Ce qui n'étoit pas du tout difficile à prouver. Voyez le *Catéch. phil.* L. 1 ch. 5. L. 2 ch. 2.

voit sans peine que l'auteur n'est pas François ; le choix de ses termes & le tour de ses phrases sont quelquefois inexacts ou hors du génie de la langue. Malgré ces défauts, on trouvera dans cette production un caractère particulier & original, qui attache le lecteur & qui la mettra toujours au-dessus de la médiocrité. Le même caractère se fait sentir dans l'*Épître* suivante intitulée *La Solitude*. Nous en transcrivons le début

“ O toi, que le méchant redoute & que  
 „ le sage chérit, solitude, fille du Ciel &  
 „ mere de l'innocence ! Sanctuaire de la vertu  
 „ malheureuse, enveloppe-moi de tes om-  
 „ bres majestueuses & paisibles ; écarte  
 „ loin de moi les génies importuns & mal-  
 „ faisans ; occupe & remplis mon ame toute  
 „ entière ; enchaîne loin d'elle la sottise stu-  
 „ pide & l'ignorance présomptueuse ; que les  
 „ querelles tumultueuses, les vains tourbil-  
 „ lons & les vertiges du monde n'alterent  
 „ point sa fermeté stoïque. Forme autour  
 „ d'elle un triple rempart qui la rende inac-  
 „ cessible & sourde aux éclats passagers de  
 „ cette joie bruyante & fugitive, qui ne  
 „ laisse après elle que l'ennui, le remords  
 „ & la douleur „ — Philosophes sublimes !  
 „ vous dont la sagesse sacrifia ses veilles à  
 „ tant de spéculations profondes ; vous dont  
 „ l'esprit, franchissant l'immensité de l'espace,  
 „ plana si longtems sur l'univers pour décou-  
 „ vrir & prouver le vuide, n'eussiez-vous  
 „ pas fait un meilleur emploi de votre tems  
 „ & de vos vastes connoissances, si vous  
 „ eussiez

„ eussiez cherché à remplir de vérités solides  
 „ le vuide de votre ame ? Mortels vains &  
 „ orgueilleux ! c'est en vain que vous cher-  
 „ chez les traces de votre grandeur dans  
 „ l'abîme du passé & de l'avenir ; c'est dans  
 „ le présent que vous retrouvez la preuve  
 „ de votre néant. La solitude montre la vé-  
 „ rité toute nue ; le monde la couvre d'un  
 „ nuage , & le mensonge prend sa place. „  
 Parmi les poésies qui suivent cette *épitre*,  
 il y en a une un peu épicurienne , que l'auteur  
 fera bien de léguer aux Monténégrins qui  
 n'entendent pas grand' chose à une si fine  
 galanterie. Quant à une certaine teinte d'égoïf-  
 me qui règne dans la préface & dans quelques  
 endroits de ce recueil ; les lecteurs équitables  
 n'en seront pas offensés , s'ils considèrent que  
 l'auteur loin de son pays, frustré d'anciennes  
 & de brillantes prétentions, se soulage en  
 quelque sorte en donnant l'essor à ses regrets,  
 & que le chagrin , lorsqu'il n'est pas trop  
 profond , est toujours un peu cauteur.



*Vues patriotiques sur l'éducation du peuple ,  
 tant des villes que de la campagne ; avec  
 beaucoup de notes intéressantes : ouvrage  
 qui peut être également utile aux autres  
 classes de citoyens. Par Mr. Philipon de  
 la Madeleine. A Paris , chez Moutard ,  
 1783. vol. in-12 de 340 pag.*

L'Auteur témoin du peu de succès de tant  
 de nouveaux plans d'éducation pour for-  
 II. Part. P p mer

mer l'esprit & le cœur de la jeunesse, tourne toutes ses vues du côté des corps, qu'il prétend rendre grands & forts, à la maniere des anciens Gaulois. Pour cela il faut arracher, par le despotisme le plus affreux qui fut jamais, les enfans à leurs progéniteurs, & en faire une espece de troupeau humain qui depuis 6 jusqu'à douze ans sera nourri aux fraix de l'Etat, qui aura soin de leur rendre les nerfs vigoureux & flexibles, & de les faire croître comme des choux. L'affection filiale, la tendresse paternelle, les liens du sang & de la nature, déjà réduits à très-peu de chose, ne gagneront rien, comme l'on conçoit aisément, à cette éducation *in globo*, qui présente bien d'autres inconvéniens. Ces Perfes, ces Gaulois, ces Germains, auxquels on veut nous assimiler, étoient de très méchans hommes; leur histoire présente plus d'atrocités dans le cours d'un siecle que la nôtre depuis la fondation de nos plus vieilles monarchies; plusieurs de ces nations étoient même un peu antropophages; le pauvre César eut bien de la peine à empêcher les sacrifices de victimes humaines; le reste y alloit à proportion de leur barbarie sanguinaire. Ils avoient de la force & de la bravoure, mais le sanglier & le tigre partagent ces avantages.

L'auteur de cet ouvrage est d'ailleurs un citoïen zélé, un écrivain honnête. Quoique la totalité de son plan soit absurde, il présente des vues qui méritent de l'attention, qui peuvent servir à corriger la mollesse de notre éducation, à proscrire la vie oisive,

15. *Avril* 1784.

577

efféminée & vicieuse de nos petits-mâtres, à procurer des hommes propres à tout, au service de terre & de mer, à l'agriculture, aux métiers les plus pénibles, des hommes capables de supporter, comme les soldats romains, les fatigues d'une longue route, l'ardeur du soleil, la rigueur des hivers, les variations de l'air, &c. (a)



*Tableau de la parole, ou nouvelle manière d'apprendre aux enfans à lire en jouant, par Mademoiselle P\*\* de N. S. S. A. Paris, chez Nyon. 1783. Vol. petit in-12. Prix 12 fols.*

**L** ne faut pas avoir beaucoup d'expérience pour savoir que toutes ces méthodes qui apprennent à lire, écrire & à être savant, sans tems & sans peine, ne sont que des charlataneries toutes pures, toujours démenties par l'événement & contradictoires à la marche naturelle de l'esprit humain. Mais quand elles auroient quelque succès, ce seroient des inventions funestes. Apprendre à l'homme à lire en jouant, lui épargner les efforts nécessaires à tout âge, & sur-tout dans le premier, pour vaincre le dégoût, l'ennui

---

(a) Moyens simples, philosophiquement & chrétiennement raisonnables, d'obtenir ce but, & Mai 1781. p. 22 & suiv.

ou du moins la fatigue inséparable de l'application ; c'est le rendre incapable d'aucune occupation sérieuse , & sur-tout d'une étude profonde & réfléchie , c'est le former dès l'enfance à cette légèreté pédantesque qui fait toute la science du jour. Quel est le succès utile & glorieux qui ne demande dès l'âge le plus tendre des situations & des privations pénibles ? Le prix de la lutte exigeoit dans ceux qui y aspireroient , des souffrances & des abstinences exemplaires (a) ; *on n'apprend pas même*, disoit un ancien , *à jouer de la flûte , sans craindre son maître & étudier ses leçons avec une attention respectueuse* (b), & la palme des sciences germeroit dans un jeu d'enfant ? C'est dans les premiers momens de l'application , qu'il faut à la faveur de la docilité de l'âge , en combattre la résistance & les dégoûts (c). Ce qu'il y a de singulier , c'est que la bonne fille ou femme (car ce sont elles qui aujourd'hui endoctrinent les hommes) qui a fait cette belle découverte , n'en a pas daigné faire l'expérience , pas même *in animâ vili*. (d)

*Nil sine  
magno vita  
labore dedit  
mortalibus.*

---

(a) *Qui studet optatam cursu contingere metam  
Multa tulit secitque puer , sudavit & alfit ;  
Abstinuit Venere & vino* H. a. p.

(b) . . . . . *Qui Pythia cantat  
Tibicen , didicit prius extimuitque magis*  
strum. Ibid.

(c) *Udum ac molle luuum es , jam nunc prope-  
randus , & acri*  
*Fingendus sine fine rotâ.* Pers. sat. 3.

(d) Autres exemples & succès également brillans de semblables empirismes , 15 Sept.



*Lettre au comte de \*\*\* sur l'inondation  
& les dégâts arrivés à Cologne les 27 &  
28 Février 1784. Cologne. Avec cette  
épigraphe:*

*Ad sublevandum pauperem.*

Cette petite brochure peut fournir l'idée de rassembler tout ce qu'il y a de plus remarquable dans le désastre causé par l'inondation générale en Allemagne & ailleurs, & de rappeler les époques où de semblables malheurs ont eu lieu, pour servir de leçon aux générations futures & prévenir une fécurité qui agrave toujours les calamités publiques. Si quelqu'un s'occupe d'un tel recueil, lorsque des relations exactes n'auront plus rien laissé à désirer sur les tristes événemens dont les effets se font encore sentir dans plusieurs contrées, il aura sans doute l'attention de rédiger avec plus de goût ce tableau général, d'en bannir les détails insipides & de mettre plus de précision dans la suite des réflexions qu'il y ajoutera que n'a fait l'auteur de cette lettre dans celui du désastre particulier de

---

1779, p. 38. — 1 Sept. 1780, p. 26. — 15  
Avril 1781, p. 574. — 1 Janv. 1781, p. 11.  
— 15 Janv. 1783, p. 91, 94 & autr. cités  
*ibid.* — Observations sur les enfans volon-  
taires, applicables à la science comme à la  
morale, 1 Mars 1780, p. 349.

la ville de Cologne & de ses environs. Il devra y faire entrer la subversion de la Calabre, d'une contrée de l'Inde & de l'Islande, les orages terribles qu'ont efflués tant de plages ; révolutions contre lesquelles les précautions humaines n'avoient rien à opposer & dont l'Être suprême peut seul nous préserver. Quoiqu'il en soit, on verra dans cette relation, comme dans beaucoup d'autres, le clergé séculier & régulier se distinguer par des secours prompts & étendus, & se dévouer avec un zèle ardent, au soulagement des malheureux menacés à chaque instant de devenir les victimes de la faim où d'être engloutis dans les eaux en furie. Aussi l'auteur observe-t-il que *de tous les pays qu'il a parcourus, les seuls où il a trouvé des hommes vraiment heureux & libres, c'est dans les villes impériales & dans les électorats ecclésiastiques.* Quoiqu'on pourroit citer encore d'autres pays où les hommes jouissent du même bonheur & de la même liberté, on fait néanmoins volontiers sous la plume de l'auteur, cette observation & d'autres également réfléchies : elles font croire, qu'il a pris des sentimens bien différens de ceux qu'il avoit ou qu'il affichoit en composant l'*Ir* \*\*.





*Nouvelles recherches sur la génération des êtres organisés, auxquelles on a joint quelques conjectures sur les principes des corps, & une nouvelle théorie de la terre; par Pierre-Eutrope Serain. A Paris, chez la veuve Haumaire, 1783. vol. in-12.*

**M**Algré les recherches & les travaux des physiciens & des médecins, depuis plus de vingt siècles, un voile épais tient toujours caché l'œuvre admirable de la génération. Sans être rebuté ni découragé de leurs tentatives inutilement faites, M<sup>r</sup>. Serain a repris ce sujet abandonné. Il s'est mis à épier la nature dans sa marche, à examiner ses procédés, & à tâcher de distinguer les moyens divers par lesquels elle les exécute; mais a-t-il mieux réussi que ceux qui l'ont devancé dans cette carrière? Il n'en paroît pas persuadé lui-même, & demande modestement qu'on lui fasse part des réflexions que chaque article de son livre peut suggérer. Il fera peut-être plus utile de réfléchir sur d'autres objets, & de dire avec une bonne femme, qui dans cette matière étoit véritablement philosophe: *Nescio qualiter in utero meo apparuistis: neque enim ego spiritum donavi vobis & vitam, & singulorum membra non ego ipsa compegi, sed enim mundi Creator qui formavit hominis nativitatem, quique omnium invenit originem.* 2. Mach. 7. Voyez le *Cat. phil.* p. 73 & suiv.

Quant

Quant à la nouvelle théorie de la terre qui suit ces nouvelles recherches, on peut juger du succès qu'elle aura par toutes celles qui l'ont précédée. Il faut avouer que l'auteur a du courage; il n'en veut qu'aux matières désespérées: mais ce courage ne seroit-il pas mieux employé à des choses où il pût raisonnablement se flatter de réussir?



Depuis que les espérances fondées sur les ballons s'évanouissent, depuis qu'on a montré qu'ils ne pouvoient même servir à mesurer les montagnes, ni à déterminer la hauteur de l'atmosphère \*, deux physiciens ont cru qu'ils pourroient au moins répandre quelque lumière sur les aurores boréales. Un homme judicieux vient de leur faire la réponse suivante dans les *Aff. & Annonces* n<sup>o</sup>. 30.

“ A l'égard de l'aurore boréale, l'aérostat ne  
 „ pourra pas, je pense, nous mettre à por-  
 „ tée d'aller l'observer de près & mieux qu'à  
 „ terre. Selon M<sup>r</sup>. de Mairan, dans le traité  
 „ qu'il a publié sur ce météore, son éléva-  
 „ tion moyenne roule autour de 200 lieues.  
 „ Or, quel que soit le zèle de Mrs. M. &  
 „ J, pour le progrès de la physique, égalât-  
 „ il celui de M<sup>r</sup>. Pilatre de Rosier, je doute  
 „ qu'ils voulussent s'élever à une telle hau-  
 „ teur. (a) „

“ Je l'avoue, selon quelques physiciens,

\* 15 Fév.  
 1784, p. 256.

---

(a) Et quand on seroit au milieu d'une aurore

„ leur projet ne feroit peut-être pas imprati-  
 „ cable. Mrs. Euler, Muschenbroeck & d'au-  
 „ tres philosophes, prétendent que l'aurore  
 „ boréale a lieu dans l'atmosphère; c'est aussi  
 „ le sentiment de M<sup>r</sup>. Franklin, qui lui  
 „ donne pour cause l'électricité. M<sup>r</sup>. Messier  
 „ assure même, ainsi que M<sup>r</sup>. Muschenbroeck,  
 „ y avoir entendu un petillement & un bruit  
 „ semblable à celui des étincelles électri-  
 „ ques. „

“ Mais outre les observations astronomi-  
 „ ques citées par Mr. de Mairan, & divers  
 „ faits qu'il apporte en preuve de son opi-  
 „ nion (a), Mr. Clairault à son retour de  
 „ Bothnie, où les aurores boréales sont si  
 „ fortes & si fréquentes, a assuré que, mal-  
 „ gré l'attention particulière qu'il y avoit  
 „ faite, il n'avoit jamais pu entendre au-  
 „ cun bruit dans les aurores boréales. „

“ Ces différens rapports me persuadent  
 „ qu'elles naissent de causes diverses: les  
 „ unes peu élevées, sont vraisemblablement  
 „ dues à l'électricité, du moins en grande  
 „ partie: quant aux autres, leur influence sur

rore boréale, en connoitroit-on pour cela la nature & les causes? Ne sommes-nous pas au milieu de la matière électrique, des vents, de la perpétuelle génération des êtres vivans, du flux & du reflux, & de tant d'autres choses sur lesquelles il y a autant de systèmes que de têtes humaines?

(a) Je ne crois pas ces raisons bien solides. V. le J. du 1 Avril 1777, p. 407. — 15 Nov. 1783, p. 466. — 1 Nov. 1782, p. 367 & autres cités là-même.

„ l'aiguille aimantée , leur déclinaison vers  
 „ l'Ouëst , semblable à celle de cette aiguille ,  
 „ me feroient croire , ainsi qu'à M<sup>r</sup>. Halley ,  
 „ & à plusieurs physiciens recommandables ,  
 „ que le magnétisme entre pour beaucoup  
 „ dans leur formation. (a) „

“ Quoi qu'il en soit , ces phénomènes n'étant  
 „ vus que de nuit & presque toujours vers  
 „ le Nord , je crois qu'à leur égard les ma-  
 „ chines aërostatiques ne pourront nous pro-  
 „ curer aucun éclaircissement. „

“ Ces aërostats me paroissent des observa-  
 „ toires bien mobiles. Comment pourroit-on  
 „ y déterminer les déclinaisons de l'aiguille  
 „ aimantée à différentes hauteurs ? Pour le  
 „ faire avec exactitude , il faudroit y tracer  
 „ une méridienne , chose impossible ; le moien  
 „ d'y suppléer à peu-près , fera , je pense ,  
 „ de recourir à l'expédient dont se servent  
 „ les marins pour le même objet (b) ; mais il  
 „ est aisé de voir combien peu on doit se  
 „ promettre de tout cela un résultat fixe &  
 „ sûr. „

(a) Cette diversité de causes s'accorde par-  
 faitement avec les vues que nous avons ex-  
 posées sur ce météore dans le J. du 1 Avril  
 1777 , p. 500.

(b) Et de plus , il faudroit connoître ces  
 hauteurs ; & nous avons vu que les ballons  
 ne donnoient pas cette connoissance.





## Lettre à l'auteur du Journal.

**V**otre numero du 1 Mars pag. 376 & 377 exprime en peu de mots la déplorable insouciance des enfans de la philosophie au milieu de tous les genres de malheurs. Vous en faites un tableau à la fois si vrai & si vis, que ma muse a été tentée de revenir sur cet objet. Vous comprenez que dans ces tems de foiblesse & d'abandon où se trouve le vieux Apollon latin, il ne faut pas trop sévèrement contrôler ses ouvrages; & sous ce point de vue, je m'enhardis à vous envoie'r cette bagatelle Je fais, &c.

L. le 19 Mars 1784.

H. J. Brosius,

Quà spirat Auster, quàque Aquilonibus  
Turgescit æquor; quà mare, quà solam

Prospectat Anglus, Sicanusque:

Atra cohors subiit malorum.

Tangit potenti viscera montium  
Dextrâ Creator, tactaque fumigant \*;

\* Psal.

Intusque tellurem tonare

Audiit, & timuit Latinus.

Messana pavit stare; Calabriæ

Vallis ruinis regna labantia

Urbes fatigatas tremendo

Sulphureis dederunt abyffis.

Non sentit isthæc impavidus malè  
Orbis, nec horret diluvium minax,

Et plebis instantem gementis

Interitum, nimiumque frigus.

Quin & caballis tractus iners globus

Infanientùm sub jove frigido

Obtendit afflictis cachinnos

Civibus, implacidumque pectus.

Currum volucris quadrupedum pede

Raptum malorum barbara prævolat.

Oblivio, vulgique fletum

Luxuriæ superat tumultus.

Idem superbis est epulis furor,  
Idem choreis; lubrica victimas  
Ossert protervo gens theatro  
Cum pueris teneras puellas.

Dixere: nostram quisque libidinem  
Delibet, & non pratereat boni

Flos temporis; fors ista nobis

Obigit, imperiumque luxus. . . \*

Per destitutos intereà fames

Bacchatur agros; dura premit bonos

Cives malorum; vis scelestâ

Dùm pietas fovet histriones.

Sed quid stupebunt, ambigo, posteri?

Crudelis ætas quòd Sophiæ fuit;

Aut quòd velit mansueta dici,

Futiliter sceleri benigna?

Sap. 2.



Lettre à l'auteur du Journal sur un nouveau  
moïen de voïager dans les airs (a)

**A**yant envisagé & considéré de toute façon les inventions morales & physiques que la philosophie de nos jours présente aux yeux de l'univers étonné, je crois avoir trouvé sans ballon le moïen de parcourir les régions aériennes avec toute sécurité & à petits frais. Elevé à la campagne, je vis dès mon enfance exercer, & exerçai moi-même les boeufs & les chevaux au voiturage, & mon imagination encore trop peu développée en restoit à cet exercice grossier; mais le jugement croissant avec l'âge, je poussai mes réflexions plus avant, me disant à moi-même: N'est-il que ces bêtes que l'on puisse dresser à ce manège? La raison me repondoit qu'à la vérité la chose se pouvoit à l'égard des aures brutes; mais je ne m'avisai pas d'en faire l'expérience. Aujourd'hui que la philosophie s'est ouvert le ciel par la science aërostatique, c'en est fait; mon doute est dissipé. Il est des oiseaux capables d'enlever un lièvre, un

(a) Mr. Linguet, à ce que l'on me dit, propose aussi ce moïen; mais je n'ai pas ses numéros, pour m'en assurer.

15. Avril 1784.

587

mouton dans les airs (a) ; il n'est pas impossible qu'ils aient la même force pour autre chose. Ce qui me conduit naturellement à croire que par le moien de dix ou douze cygnes, je pourrai courir la poste à travers les nues, si je puis les dresser au trait. Je vais m'y appliquer, & j'espère que sur la fin de l'été, je les aurai rendus capables de comprendre des signes analogues à ceux dont on se sert pour les chevaux, & qu'en criant har, hot, hitubi &c, je les ferai aller à droite ou à gauche, monter ou descendre à mon gré. Alors me fabriquant un carrosse de quelque matière légère que j'attacherai à mes coursiers par le moien de quelque cordage ; après avoir pris le picotin du matin, je pourrai sans aucune gêne me trouver à votre dîner à Liege, pour aller avant la nuit souhaiter la bonne arrivée aux navigateurs qui entrent dans le port d'Ostende ; on sait que Dame Venus avec son char attelé de deux cygnes, en faisoit autant. Je suis &c.

Luxembourg, le 13 Mars 1784.

Prince le Claire Fierry.



La lettre suivante propose le même moien avec des détails un peu différens.

“ J E m'entretenois dernièrement des globes françois avec le maître d'école de ma paroisse en présence de son enfant qui peut avoir neuf ans, dont je cultive avec le plus grand plaisir les heureuses dispositions pour les sciences. J'expliquai d'abord de mon mieux en quoi consistoit tout le mystere magique de ces nouvelles machines, ajoutant qu'il ne

---

(a) On a vu en Suisse des aigles enlever des enfans de 6 à 7 ans. Horace a célébré leur talent d'enlever les moutons :

*Mox in ovilia  
Demisit hostem vividus impetus.*

s'agissoit plus que de pouvoir les diriger à sa volonté, les faire avancer directement vers l'endroit où l'on voudroit aller. Que toutes les meilleures têtes françoises étoient en l'air pour en trouver le secret; qu'on avoit déjà imaginé plusieurs moïens, mais peu satisfaisans. Je fis mention des rames, des voiles, des ailes & du peu de succès que les connoisseurs en attendoient. J'entrepris ensuite de faire comprendre que, dans la plupart des moïens imaginables, le point d'appui étoit un terrible inconvenient. Pour le mieux faire sentir au *magister* qui ouvroit de grands yeux, je supposois au globe une espece d'avant-train en forme de plancher assez solide pour soutenir un cheval qui auroit son contrepoids au côté opposé, & je supposois le coursier un peu au-dessous de la galerie sur laquelle je plaçois le cocher; je lui fis avouer qu'autant que le cheval poufferoit la voiture en avant avec son poitrail, autant il la poufferoit en arriere avec ses pieds, comme feroient aussi les points d'appui d'une roue de cloutier dans laquelle on feroit courir des chiens. L'enfant, qui pendant tout mon discours avoit paru s'amuser, avec le chat, me dit alors avec sa vivacité ordinaire, Monsieur, il faut y atteler de gros oiseaux avec de la ficelle, & qui soient de haut vol; vous m'avez dit qu'on en dressoit pour la chasse par le moïen d'une ficelle, pourquoi n'en dresserait-on pas aussi pour tirer cette voiture tout en volant? Le cocher pourroit les faire tourner du côté qu'il voudroit; j'ai encore vu hier passer en l'air une troupe d'oyes sauvages; il semble qu'elles soient déjà attelées; vous m'avez dit que les aigles pouvoient faire tous les jours deux cents lieues en dix heures de tems, quand ils n'en feroient que cent avec le globe, c'est toujours beaucoup, & puis on auroit des relais; vous m'avez dit aussi qu'ils vivoient cent ans, il ne faudroit pas en acheter si souvent que des chevaux. Je demandai à l'enfant s'il voudroit servir de postillon ne pouvant d'abord m'empêcher de rire de cette idée. Mais comme je commençois à sentir qu'elle n'étoit pas déjà si ridicule,

le pere, après avoir tiré sa prise de tabac qu'il tenoit en l'air depuis un quart d'heure, prit la parole; ah Fontainebleau! dit-il, notre Louis a raison, Mr. le curé, il n'y auroit pas là du frottement ni de grande résistance; si l'air étoit calme, il ne faudroit pas déjà tant d'oiseaux pour tirer la machine, puisqu'étant en équilibre le moindre soufflé seroit capable de l'agiter. Ici l'enfant l'interrompit; à propos, s'écria-t-il, les gros soufflets des orgues seroient bons aussi\*. Voyez un peu, dit le pere tout extasié, le petit drôle a encore raison... Oui; mais je préférerois les oiseaux; si le vent étoit favorable, je parie que deux suffiroient pour la diriger; s'il étoit contraire sans être trop fort, on pourroit grossir l'attelage suivant le besoin; on arrangeroit, on disposeroit d'abord ces oiseaux sur votre avant-train, ensuite le cocher avec une grande baguette leur donneroit le signal de partance pour partir; on auroit bientôt imaginé des traits & des guides convenables; si le vent contraire étoit trop fort, on ne se mettroit pas en route; si l'on étoit surpris de ce grand vent étant déjà en l'air, on mettroit pied à terre. Il prétendoit même pouvoir mettre pied en mer, descendre sur mer à volonté moënnant une espece de grande chaloupe au milieu de laquelle seroit attaché le globe; il n'étoit embarrassé que dans l'événement d'une tempête imprévue."

Je vous avoue, Monsieur, que je ne me sens pas en état d'apprécier ces idées de l'enfant. On dit qu'il y a un prix pour celui qui auroit imaginé le meilleur moïen de diriger les globes; j'ignore où il a été proposé. En tout cas je vous recommande les intérêts du petit Louis, si vous jugez que les moïens qu'il propose puissent s'adopter avec succès. S'ils réussissoient, le projet d'aborder à la lune ne paroîtroit plus si chimérique: vous savez que,

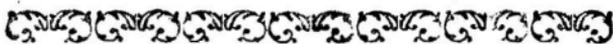
---

\* Ils n'avanceroient pas plus le ballon, que le vaisseau n'avance par l'effort des passagers contre les mâts ou quelque autre objet tenant à l'ensemble.

pour empêcher un aigle chasseur de s'élever trop haut & de se perdre aux yeux des fauconniers, on lui dégarnit le ventre; il devient alors trop sensible au froid pour s'élever à une si grande hauteur; il faudroit donc prendre garde d'abord que le ventre de nos petits chevaux ailés ne se dégarnisse de plumes par le frottement des harnois; ne demandant qu'à s'élever, ne descendant, pour ainsi dire, qu'à regret sur la terre, uniquement parce qu'ils sont forcés d'y venir prendre le repos & la nourriture, & trouvant l'un & l'autre en l'air sur le globe où je suppose une provision de vivres assez abondante pour traverser les vastes déserts aériens, vous concevez qu'on pourroit enfin arriver au port tant désiré. Ce seroit un asyle bien précieux, en cas que le globe terrestre, qui menace ruine de tous côtés, cessât d'être habitable ». Je suis, &c.

V. \*\* le 19 Mars 1784.

D. L \*\*.



L'Enigme même est le mot de la dernière Enigme.

*JE trace du savoir la route la plus sûre:  
De raisons éclatans je remplis la nature.  
Je réforme les mœurs, & j'affermis les loix.  
J'unis en paroissant sous différentes formes  
De grandes vérités & des erreurs énormes.  
Je sers à différens emplois.  
Autrefois je coûtois des travaux & des peines,  
Maintenant chaque jour me produit par centaines.  
Je n'ai pas, il est vrai, toujours même succès.  
Et souvent en naissant on me fait mon procès.  
A des traits si frappans peut-on me méconnoître?  
Hé! lecteur, tu me tiens peut-être.*

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 20 Février.) Les deux fils aînés du Sultan ont été mis entre les mains de maîtres. Les grands de l'empire ont fait à cette occasion des présens au Sultan. On évalue les diamans seuls que le grand-vifir a donnés, à la somme de 170 bourfes. — On fait de grands préparatifs au Serrail pour les prochains mariages des deux sœurs cadettes du Sultan Selim. L'une doit épouser le bacha de Chœczim, l'autre le bacha d'Alep.

Depuis que les points relatifs à la cession de la Crimée sont arrangés à l'amiable, tout annonce que nous allons jouir d'une paix aussi permanente qu'avantageuse, les préparatifs de guerre qui s'étoient faits jusqu'ici avec tant d'activité, ont été contremandés dans toute l'étendue de l'empire, nos Musulmans se disposent à donner des fêtes magnifiques à l'occasion de cette heureuse époque. Le peuple s'occupe à rebâir ses habitations ruinées par les derniers incendies, & le grand-vifir fait construire des puits publics. La nation se flatte que notre commerce reprendra bientôt son ancienne vigueur, les sciences même vont subir la révolution la plus favora-

II. Part.

Q q ble.

nable. Les réformes vont porter sur-tout sur la discipline militaire, attendu que dans les gouvernemens orientaux, la milice étant un instrument terrible & fort souvent employé, il est important de tenir d'accord cet instrument, auquel on a donné le nom de corps des Janissaires. Cette milice, trop nombreuse & réunie en un seul corps, étoit indisciplinable, & n'obéissoit guere aux ordres qu'elle recevoit, que lorsque son intérêt particulier l'exigeoit. Chaque paie étoit l'occasion d'une émeute, & de simples soldats faisoient trembler les bachas des places où ils étoient en garnison par leur mutinerie & leur désobéissance; ils se moquoient des magistrats & des cadis, & souvent ils dénioient d'avoir reçu leur solde. C'est dans la vue de réprimer tous ces désordres, que la Sublime Porte a fait paroître le réglemeut suivant.

1°. Aucun Janissaire en garnison dans une place ne pourra en sortir, ni avec la permission du commandant, ni avec celle de son officier. 2°. Il ne leur sera plus permis de vendre, céder ou engager d'avance leur solde, comme ils faisoient auparavant. 3°. Chaque mois ils passeront une revue en présence de leurs officiers ou du cadi, ou juge du territoire où ils se trouveront, & ce dernier prendra une note exacte du nombre d'hommes à paier. 4°. Enfin la paie suivra la revue, & elle sera faite dans la maison du cadi, en présence de témoins.

Ce réglemeut annonce la grandeur des abus auxquels il doit remédier: il sera suivi incessamment d'autres réformes, tant dans l'extérieur que dans l'intérieur, autant que la religion,

ligion, la politique & le caractère de la nation le permettront.

Les tentatives faites jusqu'à présent dans l'empire turc pour y répandre par le moïen de la presse, les connoissances & les arts des Etats de la chrétienté, avoient trouvé dans les préjugés (a) des Orientaux, des obstacles qui avoient fait échouer cette entreprise. On s'en occupe sérieusement à présent. On assure que le grand-visir a même nommé pour diriger cette affaire le vice-chancelier & l'historiographe de l'empire. Il a été ordonné en conséquence une forte provision de différentes sortes de papiers en Hollande. Le plan est de faire imprimer toutes sortes de livres, à l'exception de ceux qui traitent du dogme & de la religion. (b)

Le gouvernement paroît fort mécontent de ce que la cour d'Espagne ne semble point se presser d'expédier les présens destinés à la Porte ottomane, & qui sont d'usage lorsque l'on contracte avec elle des alliances. Il y a actuellement plus de 9 mois que le traité d'amitié & de commerce, conclu entre S. M.

(a) Ces *préjugés* ne sont pas bien évidemment blâmables. C'est encore un problème si l'imprimerie a été favorable ou nuisible aux sciences. Voyez les J. du 1 Août 1779. p. 496. — 1 Août 1782. p. 481.

(b) Ce sont cependant les seuls dont les Turcs auroient véritablement besoin, pour renoncer enfin à leur fanatisme sanguinaire & à leur confiance stupide au jongleur de la Mecque.

C. & la Porte, a été ratifié, & comme M<sup>r</sup>. de Bouligny, envoié de la cour d'Espagne a donné à connoître, dans le tems, que les présens que la cour destinoit, étoient suivant toute apparence en chemin, on lui accorda sur le champ une garde d'honneur, & un traitement de 125 piastras par jour. Il est d'usage que cette faveur ministérielle dure seulement six mois, & qu'au septieme le ministre qui en jouit fasse intimer au gouvernement que le terme est fini; mais M<sup>r</sup>. de Bouligny, n'ayant point tenu compte de cette régle, a laissé écouler tout le septieme mois sans en faire mention: sur quoi le grand-visir lui a fait savoir qu'on alloit lui retirer la garde d'honneur. Le ministre espagnol s'en est offensé, prétendant qu'il devoit en jouir jusqu'à ce qu'il eût remis les présens envoiés par son Souverain. Le grand-visir a donné pour réponse que S. Exc. en avoit joui un mois au-delà du terme ordinaire, & qu'il n'avoit aucune raison quelconque pour prétendre davantage, d'autant plus que l'on n'avoit encore aucune nouvelle positive que les présens en question eussent déjà quitté les ports d'Espagne. La garde d'honneur ayant donc été retirée de l'hôtel de l'envoié d'Espagne, M<sup>r</sup>. de Bouligny en a consigné ses plaintes dans un mémoire au gouvernement ottoman, lequel n'a eu d'autre suite qu'une réponse du Reis-Effendi peu favorable pour le ministre espagnol & son dragoman.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 3 Mars.) L'Impératrice a donné audience publique aux députés des gouvernemens de Finlande, Sinberck, Watka & Polocz, qui se font rendus ici pour lui faire leurs remerciemens des nouveaux réglemens, que S. M. a établis dans ces districts. — Le prince de Würtemberg, gouverneur-général de Finlande, s'est rendu il y a quelques semaines à Wybourg, pour y assister en sa nouvelle qualité à la diète générale.

M<sup>r</sup>. le vice-chancelier a remis à tous les ministres étrangers, qui résident ici, une copie imprimée, en langue russe & françoise, du traité de commerce, conclu au mois de Juin dernier entre l'Impératrice & le Grand-Seigneur : & il a été expédié un courier pour Constantinople avec les ratifications de celui qui a été signé le 8 Janvier dernier, pour la cession de la Crimée & des pais voisins. Ce courier est aussi chargé des présens publics, que notre cour fait à cette occasion aux divers membres du divan.

L'Impératrice vient de nommer M<sup>r</sup>. Spat-habert, consul-général dans l'isle de Candie, avec 1800 roubles d'appointemens.

Les acquisitions récentes, que la Russie vient de faire par son dernier traité avec la Porte, procureront une augmentation considérable à ses forces militaires. On leve déjà cinq nouveaux régimens de cavalerie dans ce

païs , qui reprendront désormais les noms , sous lesquels ils étoient connus dans l'antiquité ; savoir la Crimée & l'île de Taman celui de Tauride , & le Cuban celui de Caucase. Les onze régimens de hussards , actuellement sur pied , chacun de 300 chevaux , seront compris à l'avenir sous les dragons & les chevaux-légers : ils porteront les mêmes uniformes & ne feront plus un corps séparé.

## P O L O G N E.

VARSOVIE ( *le 16 Mars.* ) Les députés de la ville de Dantzig sont arrivés ici le 4 : ce sont les sénateurs Weickmann & Gralath : ils jouissent tous deux d'une grande réputation pour leurs lumières & leur expérience : & le dernier a de plus l'avantage d'être connu du Roi , de la plupart des ministres & de l'ambassadeur de Russie , comme ayant résidé ici plusieurs années de la part de sa ville. Les conférences ont commencé le 8 , & se tiennent à l'hôtel du comte de Stackelberg. On ne peut encore en prévoir l'issue.

Le cercle de Pelten , situé dans la Courlande , mais appartenant en pleine souveraineté au Roi de Pologne , a accédé à la convention de commerce , conclue l'année dernière , entre l'Impératrice de Russie pour la ville de Riga & le duc de Courlande.

## E S P A G N E.

MADRID ( *le 12 Mars.* ) Le Roi a

Éonné le gouvernement de la Corogne à D. Louis Blondet de Drouhot, maréchal de camp & capitaine du régiment des gardes wallones, infanterie, & celui de Rodrigo, à D. Ignazio Gonzales, maréchal de camp. — L'ambassadeur que la Porte ottomane envoie à notre cour, en conséquence du traité de commerce conclu entre les deux nations, est attendu à Carthagene dans le courant du mois prochain. — Le Roi vient de faire publier ce qui suit : “ Comme les parens continuent de faire des plaintes très-fréquentes de ce que les domestiques abusent de la confiance qu'on a en eux, pour séduire les enfans de nos sujets, dans la vue de contracter quelque mariage avantageux, S. M. ordonne de remettre en vigueur les défenses portées en pareils cas, & de punir les coupables selon toute la rigueur des loix. „

Le 4 de ce mois il arriva au Pardo un courier de Cadix, avec l'importante nouvelle que la flotte de la Vera-Cruz étoit heureusement entrée dans ce port le 1 du courant; elle est composée de 6 vaisseaux de registre, dont le chargement consiste en 308,024 piafres pour le compte du Roi; 22,388,799 piafres pour le commerce; 3,622,196 piafres en or; 9273 en barres; 61,471 en argent travaillé; 294,377 en or travaillé & en joiaux; faisant ensemble une somme de 27,281,140 piafres; de plus en 5278 furrons de cochenille, 5413 d'indigo, &c.

La société roiale des amis du pais établie à Saragoſſe, a proposé une médaille d'or &

la patente d'associé à celui qui démontrera les causes du dépérissement des forêts, qui indiquera les moyens d'y remédier & le plan le plus facile & le plus sûr à suivre pour repeupler les forêts & les conserver. Cette société destine une seconde médaille au meilleur mémoire sur l'espèce de fruit qui mérite d'être cultivé de préférence dans cette province eu égard à son sol & à son commerce. Elle donnera aussi quatre médailles aux quatre laboureurs qui dans le cours de l'année auront cultivé & exposé en vente quelque plante, fruit ou légume que l'on ne voit pas communément dans les marchés. (*Cela vaut bien des éloges académiques*).

Suivant les dernières lettres de Carthagene, on travailloit avec beaucoup d'activité dans le même port à l'armement de l'escadre qui doit être envoyée de nouveau pour bombarder Alger, au printemps prochain. — Les lettres du Mexique arrivées par le paquebot-courier, renferment le fâcheux avis du défaire qu'une secousse terrible de tremblement de terre a fait éprouver à la nouvelle ville de Guatimala. Plusieurs maisons, sur-tout dans les campagnes autour de la ville ont été renversées & d'autres extrêmement endommagées.

LISBONNE (*le 1 Mars.*) Leurs Majestés & toute la famille royale ont quitté le délicieux séjour de Samorra, pour se rendre à Salvaterra. — Nos théâtres restent toujours fermés, & tous les spectacles publics continuent d'être défendus en cette capitale.

Personne ne se souvient ici d'avoir vu des orages pareils à ceux de la semaine dernière. Quantité de nos fenêtres ont été brisées ou jettées à terre, l'impétuosité du vent renversoit tous ceux qui se trouvoient dans les rues, les navires qui ne furent pas arrachés de leurs ancres, ont été fort endommagés. Le capitaine du paquebot anglois, qui étoit prêt à partir pour Londres, raconte qu'au plus fort de la tempête, il s'est vu enveloppé d'un nuage si épais, qu'on ne se reconnoissoit plus à son bord, & qu'il étoit sur le point de périr avec tout son équipage pour peu que l'agitation violente du bâtiment eût continué, il ne doute pas que ce mouvement n'ait été l'effet de quelque tremblement de terre.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (*le 26 Mars.*) Le 21 Février, le Roi a fait publier une ordonnance qui porte ce qui suit : “ Nous avons  
 „ été informés, que les jeunes personnes du  
 „ sexe paroissent sous des parures trop recher-  
 „ chées & souvent peu décentes, le jour  
 „ qu'elles viennent recevoir la Confirmation.  
 „ Cet abus, qui annonce plutôt des sentimens  
 „ de vanité qu'une dévotion sincere, ne  
 „ pouvant manquer d'occasionner des dépen-  
 „ ses inutiles aux parens peu en état d'y  
 „ suffire, S. M. voulant prévenir les maux  
 „ qui en résultent, ordonne à tous les habi-  
 „ tans de Dannemarck & de Norwege (les  
 „ seuls païsans exceptés) de ne donner à

» leurs filles pour la cérémonie susdite, que  
 » des robes de taffetas, de toile ou de laine,  
 » Ces vêtemens qui feront toujours noirs ou  
 » blancs, ne pourront avoir de garniture que  
 » de la même étoffe. »

« Il leur fera libre de porter sur la tête un  
 » ruban blanc ou rouge ; mais elles n'ose-  
 » ront jamais se présenter sans un mouchoir  
 » blanc au col ; les ministres respectifs auront  
 » la permission de faire sortir de l'église  
 » toutes les personnes qui auront négligé de  
 » se conformer à la présente ordonnance ;  
 » celles qui se présenteront pour la première  
 » Communion, devront être habillées de  
 » même. »

## I T A L I E.

ROME ( le 16 Mars. ) Dans la nuit du  
 9 au 10, S. M. le Roi de Suede est heureu-  
 sement arrivé en cette capitale. — On pré-  
 tend que le Pape disposera, vers Pâques, de  
 17 chapeaux vacans dans le sacré college. On  
 nomme M<sup>r</sup>. Onesti, neveu du St. Pere ; les  
 nonces qui se trouvent à Vienne, Paris, Ma-  
 drid, Lisbonne & Varsovie, seront compris  
 dans cette nomination. — Il paroît que no-  
 tre gouvernement est inquiet touchant les pré-  
 paratifs que le duc de Modene fait dans ses  
 Etats. Ce Prince rejette toutes les propositions  
 faites touchant le duché de Ferrare, sur lequel  
 il forme des prétentions. En attendant, on  
 a donné ordre de renforcer la garnison de  
 Ferrare, & de pourvoir cette place de provi-  
 sions & de munitions de guerre. Une

Une lettre authentique reçue de Constantinople nous apprend, que par l'interposition de la couronne de France, l'évêque du rit latin qui jusqu'ici avoit été obligé de résider *incognito* à Pera, a eu la permission du Grand-Seigneur de transférer publiquement sa résidence au couvent des Capucins établis à Galata; ce prélat y pourra exercer solennellement toutes les fonctions épiscopales à la plus grande consolation des Catholiques latins, dont le nombre y est actuellement très-considérable. — Les dernières lettres de Madrid portent que le Roi a daigné accorder à Mgr. Nicolas Colonna di Stigliano, nonce apostolique à sa cour, une pension annuelle de plus de 6 mille scudis.

Une lettre de Transilvanie, en date du 16 Février porte, que plus de 1300 Grecs schismatiques se sont réunis au centre de l'unité catholique, & qu'un plus grand nombre encore est disposé à suivre le même exemple (a). Cette nouvelle a fait le plus grand plaisir au St. Pere que les soins du gouvernement temporel n'empêchent pas de ressentir *la sollicitude de toutes les Eglises*.

---

(a) Ces Grecs sont presque tous des Valaques, d'une ignorance extrême, auxquels il ne manque qu'un peu d'instruction pour devenir de bons Chrétiens. Ils jouissent d'une mauvaise réputation parmi les Hongrois, mais c'est un préjugé national. Je les ai toujours trouvés bons & d'un commerce sûr.

NAPLES (le 15 Mars.) Nos Augustes Souverains empressés à procurer des divertissemens à M<sup>r</sup>. le Comte de Haga, jusqu'au moment de son départ pour Rome, lui ont donné, samedi 6, une superbe chasse à leur chateau de Calvi, dont toute la cour partagea le plaisir. Le 8 S. M. Suédoise se transporta à Benevento, pour y observer les antiquités les plus remarquables & sur-tout l'arc de Trajan. Rendu à la cour, cet illustre voyageur se mit en route avec LL. MM. pour Caserte, d'où il partit pour Rome avec sa suite. Ce Monarque a laissé ici des marques considérables de sa munificence, & emporte avec lui les regrets de la cour & de la ville.

Le gouvernement reçoit chaque jour de nouvelles relations des forfaits & du pillage qu'exerce avec une audace inouïe dans l'Apouille une bande de voleurs dont le chef se nomme Angioletto del Duca. Le peu de troupes qui se trouvent dans ces contrées ne suffisent pas pour arrêter les excès que commettent ces scélérats déterminés, on a envoyé un détachement de 500 cavaliers à leur poursuite. Ces brigands attaquèrent dernièrement un capitaine qui voyageoit dans cette province avec sa suite : il y eut un combat sanglant. Un des compagnons d'Angioletto fut tué & l'on trouva son cheval avec une selle de velours noir sur laquelle étoit brodé un chiffre d'or composé des lettres A. R. C. *Angelus Rex Campanæ.*

Il y a longtems qu'on cherche des remèdes contre la rage : tous ceux qu'on a publiés

jusqu'à présent sont insuffisans ; l'on ne sauroit trop multiplier les observations qui peuvent seules conduire à en découvrir un efficace. En voici une bien intéressante, faite par M<sup>r</sup>. de Mathiis, docteur en médecine & chirurgien des armées du Roi de Naples, qui a été publiée par ordre du gouvernement. Elle est le résultat d'une expérience due au hazard, & qui peut jeter un grand jour sur l'hydrophobie.

*Mr. de Mathiis étant à Vallodinovi, dans la Calabre citérieure, trouve, en revenant de la chasse, une vipere, & la rapporte à la ville; en y rentrant, il voit, dans un jardin qu'il traverse, un chien à la chaîne, enragé depuis trois jours. Pour s'assurer de l'hydrophobie, il lui présente de l'eau, & l'animal tombe en convulsion. Il se rappelle ce précepte du pere de la médecine: la convulsion est guérie par la convulsion; & il imagine de faire piquer le chien à la gueule par la vipere qu'à cet effet il irrite. La tête du chien ne tarde pas à devenir horriblement gonflée. La convulsion occasionnée par le venin de la vipere, succede à celle qu'occasionnoit le virus de la rage, & l'hydrophobie cesse: en effet on présente à l'animal de l'eau, il la boit avec avidité: d'où Mr. de Mathiis conclut que la morsure de la vipere, en imprimant aux fluides une modification nouvelle, peut devenir le remede de l'hydrophobie. Resteroit alors à remédier aux suites de cette morsure, & les moïens en sont simples & connus: ils consistent dans les fomentations huileuses & dans l'usage tant interne qu'externe de l'alkali volatil. Du reste, comme observe Mr. de Mathiis, il faut de nouveaux faits & de nouvelles expériences pour confirmer l'efficace de ce remede.*

LIVOURNE (le 15 Mars.) Séduit par la funeste manie du suicide, qui fait tous les jours des progrès proportionnés à ceux de la

mauvaise philosophie, le docteur Novelli vient d'en renouveler le déplorable exemple jeudi dernier vers la nuit. Cet homme âgé de 75 ans, jouissant ci-devant de beaucoup de considération, s'est transporté à quelque distance de cette ville où il avoit une maison; là, après avoir déposé sa montre & sa tabatière dans son chapeau, & ôté ses vêtemens, il s'est porté un coup de rasoir & jetté dans une petite rivière, sur le bord de laquelle on retrouva le lendemain ces effets, interpretes muets du malheur, dont on ne tarda pas à découvrir la victime.

GENES (le 10 Mars.) La régence de Tunis a déclaré la guerre aux Vénitiens: en voici le sujet. Au commencement de l'année dernière, quelques marchands tunisiens affrèterent & chargerent dans le port d'Alexandrie un bâtiment de Venise pour le conduire à Tunis; dès qu'ils y furent arrivés, le Dey informé qu'il regnoit des maladies à bord du navire, leur ordonna de reprendre le large sans délai; le capitaine fit voile pour l'île de Malte dont le port est le plus voisin des côtes de Barbarie. Le Grand-Maître aiant fait donner un asyle assuré à l'équipage, fit mettre le feu au bâtiment, qui fut brûlé avec toute sa cargaison. Aussitôt qu'on eut reçu cette nouvelle à Tunis, le Dey exigea du consul de Venise 14000 ducats, valeur des marchandises brûlées: celui-ci répondit que la république n'aïant point ordonné de détruire le bâtiment ne pouvoit être condamnée à dédommager les propriétaires de la cargaison;

15. *Avril* 1784.

605

que les Vénitiens avoient plutôt lieu de se plaindre, puisqu'ils perdoient leur navire : il ajouta, que si le Dey n'avoit renvoïé le capitaine, la chose ne feroit point arrivée; enfin après plusieurs débats, la république voulant terminer le tout à l'amiable envoya à Tunis le capitaine Guerini, aiant à ses ordres un vaisseau de 74 canons, une frégate & un chebec; il ne put rien effectuer quoiqu'il offrit jusqu'à 4000 sequins; le Dey rejeta tout, en déclarant la guerre à la république; cette résolution obligea le commandant vénitien de prendre à son bord le consul de sa nation & de s'en retourner. C'est en conséquence que le sénat a fait armer à la hâte 15 vaisseaux de guerre, qui réunis à ceux du capitaine Guerini, & commandés par le chevalier Emo, ont ordre d'aller se faire rendre raison des prétentions injustes du Dey de Tunis.

La Dalmatie vénitienne a perdu successivement plus de 60,000 habitans, une partie s'est expatriée, le reste y est mort de maladie.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 19 Mars.*) Suivant les derniers avis de Gorice, l'Empereur y étoit attendu le 15 de ce mois. S. M. n'a dû s'arrêter qu'un jour dans cette ville & passer tout de suite à Trieste.

On voit ici l'extrait d'une lettre que le prince de Kaunitz a reçue de notre Auguste Souverain, & qui contient les détails suivans

des dangers que S. M. I. a courus en se rendant à Genes. Elle se propoisoit de faire la traversée par mer & s'étoit embarquée à Lerici, mais elle fut obligée par les gros tems de mettre pied à terre dans le golfe della Spezia. S. M. prit alors la résolution de se rendre avec le seul général Kinsky & deux domestiques, par terre à Genes, où cet illustre voyageur & sa suite si peu nombreuse, montés sur des mules, arriverent heureusement après avoir été 18 heures en route. La description des chemins, par où l'Empereur a fait ce voyage, est des plus effraiantes; on est obligé de traverser des sentiers étroits, coupés dans le talus des rochers, où fréquemment & en différens endroits on découvre la mer à une profondeur terrible sous ses pieds. Les mules seules sont en état de marcher dans ces sentiers dangereux, où par habitude elles placent les pieds dans les traces anciennes, dont la plupart par laps de tems sont si usées, qu'elles ont une profondeur de 8 à 10 pouces. Il faut éviter avec soin de tenir ces animaux en bride: on est obligé de les laisser aller à leur gré; ils marchent alors avec tant de circonspection & placent leurs pieds avec tant de justesse dans ces cavités profondes, qu'on entend rarement qu'il en soit arrivé quelque malheur.

Le réglemeut qui défend les enterremens dans l'intérieur de la ville, s'observe avec beaucoup de rigueur. Les héritiers d'un particulier dont le bien montoit à environ cent mille florins, en ont offert, ces jours-ci, quatre

15. *Avril 1784.*

607

tre mille pour obtenir la permission de l'inhumer dans le caveau de la paroisse. Ils ont été refusés.

Selon la convention conclue dernièrement avec l'évêque & le chapitre de Passau, l'évêque renonce à tous les droits diocésains sans exception, que ses prédécesseurs ont exercés dans diverses parties de l'Autriche. L'évêché s'engage à paier annuellement une somme de 30,000 florins à la cour impériale, qui de son côté lui rend les terres, seigneuries & rentes qu'elle avoit fait séquestre.

Nous venons de recevoir la nouvelle que dans la nuit du 20 au 21 Février, le magasin d'Esseck en Esclavonie, a été réduit en cendres avec toutes les provisions qui s'y trouvoient; on a eu le bonheur de sauver l'église des Franciscains & quelques autres maisons qui avoient pris feu; cependant la perte est évaluée à plus de 30,000 florins.

Le 7, 8 & 9 du courant, les villes de Bude & de Pesth en Hongrie, ont été exposées à des ravages affreux causés par le débordement du Danube; la plus grande partie de ces villes s'est trouvée sous l'eau, & celle de Pesth ressemble encore à une isle, la perte en bétail, marchandises & effets de toute espece est immense. Les tristes avis que nous recevons de la France, de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Ecosse, de l'Irlande & des autres contrées européennes, sur les désastres causés par les excessives inondations, prouvent qu'ils ont été le partage de presque toute l'Europe.

*II. Part.*

R. r. Les

Les neiges & les glaces ont chassé tant de loups de leurs repaires, qu'ils se sont répandus dans la Styrie, où ils ont fait des ravages épouvantables. On mande des environs de Gratz qu'un enfant de 8 ans aiant été attaqué dans la chambre où il étoit seul, par un loup affamé, il s'arma d'un couperet qu'il lui présenta, & le loup le saisit avec tant d'avidité, qu'il se l'enfonça dans la gueule avec le bras de l'enfant. Au bout de quatre heures, les parens étant arrivés, on trouva le loup mort & aiant encore dans sa gueule le couperet & le bras de l'enfant qui étoit évanoui, ainsi tenu. On a employé des moïens pour le faire revenir, & il n'avoit qu'un doigt cassé. Sa bravoure lui a mérité une récompense du gouverneur & de tous les habitans de la ville de Gratz.

Divers couriers expédiés de Constantinople à Vienne ont apporté la nouvelle que la maison de commerce, Pierre Waffalo & fils a cessé ses paiemens & que le chef a pris la fuite avec une somme considérable. Non seulement la ville de Vienne, mais Venise, Livourne & Amsterdam seront fortement intéressées dans cette faillite. — Pour faciliter la communication entre l'Esclavonie & les provinces frontieres, & pour procurer plus d'avantages au commerce de cette ville, l'Empereur a ordonné d'ouvrir une nouvelle route depuis Petrinia jusqu'au chemin romain près de Brebrowitz.

MAGDEBOURG (le 12 Mars.) L'Elbe a causé beaucoup de dégats ici & aux environs.

rons. Les glaçons ont emporté une arche de notre pont ; on y travaille maintenant avec tant d'activité que demain les voitures pourront y passer comme auparavant. Les ponts de Deffau , de Rothenbourg , de Barby & de Rosenberg ont disparu. Les villages de Schwarz , de Calbe & les campagnes voisines sont inondées au point que les habitans ont été obligés de se retirer sur les toits de leurs maisons : quantité de chaloupes chargées de pain & de viande, sont parties d'ici pour soulager ces malheureux. Les nouvelles de Minden & des autres endroits qui bordent le Weser , ne sont pas plus consolantes.

Ceux qui avoient une opinion avantageuse des connoissances géographiques de M<sup>r</sup>. Buching , chef du consistoire de Berlin , en ont extrêmement rabattu par la lecture de ses dernières compilations ; mais sur-tout par un état de population qu'il vient de publier , & qu'on ne pardonneroit pas au plus mince élève en géographie. On voit qu'il n'ignore pas seulement la population des provinces , dont il parle , c'est-à-dire , le nombre d'habitans qu'elles contiennent en effet ; mais encore leur étendue , leur constitution & leur site physique , & conséquemment le nombre d'habitans qu'elles peuvent ou qu'elles pourroient contenir. C'est ainsi qu'il donne à la Bohême proprement dite , 2,100,000 : tandis qu'on sait que du dernier dénombrement il n'en a résulté qu'un million ; que vu son degré de population ce calcul est plutôt exa-

610. *Journal hist. & litt.*  
 géré qu'en deça du vrai (a), & qu'enfin, vu son étendue la Bohême ne peut contenir ce nombre d'habitans quelque population qu'on lui suppose. — C'est ainsi qu'à la Moravie il donne 1,100,000; quoiqu'elle ne contienne pas 500,000: tandis qu'il n'en donne pas davantage à la Bavière qui en a le double; & qu'il ne suppose que 380,000 dans la haute & basse Lusace aussi étendues & aussi peuplées que la Moravie. — C'est ainsi qu'au cercle de Bourgogne, c'est-à-dire aux Pays-bas catholiques, il n'accorde que 1,000,000 (*je crois effectivement qu'il n'y en a pas davantage*), tandis qu'au cercle d'Autriche (qui sans être beaucoup plus étendu, n'est ni aussi peuplé, ni à beaucoup près aussi propre à l'être) il donne 4,150,000. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'avec toutes ces improporions & exagérations ridicules, M<sup>r</sup>. Busching, ne peut, même en joignant les Pays-bas à l'Allemagne, arriver à la somme de 24 millions. Que deviendront donc les 25 millions trouvés en France par l'abbé d'Expilli? Voyez les *numéros* cités dans le Journal du 1 Avril, p. 547.

### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 26 Mars.) M<sup>r</sup>. le baron

---

(a) En général les dénombremens font des moïens très-peu sûrs, & toujours exagérans. Ils n'ont jamais réussi dans une grande étendue de pais & chez un peuple nombreux. Réflexion sur ce fujet, 1 Avril 1772, p. 245.

de Hop aiant demandé au gouvernement de Bruxelles par un mémoire, des passeports pour le libre passage sur le territoire de l'Empereur, de quelques foldats du régiment de Nassau-Ufingen, de même que le relâchement d'un sergent & de deux foldats avec quelques recrues, qui à cause des mauvais chemins aiant dû s'écarter sur le territoire de S. M. I, en retournant dans leurs garnisons, ont été arrêtés; ces deux demandes ont été refusées. — M<sup>r</sup>. de Berenger, chargé d'affaires, pour la cour de France, a présenté à L. H. P. un mémoire, où il se plaint amèrement de la conduite du capitaine hollandois Adrien Lenderzee, maître du navire le Vriendschap. Ce capitaine est accusé d'avoir refusé de recevoir à son bord 20 hommes échappés dans une chaloupe, du naufrage de leur vaisseau dans le canal de Corfè, le 27 Décembre dernier. — L'ambassadeur de Maroc n'obtiendra décidément point de frégates toutes équipées pour son maître, mais un présent en argent, & quelques effets, dont l'usage ne puisse pas un jour tourner contre la république ou les Européens en général. On commence à ouvrir les yeux sur l'inconféquence de fournir des armes & des munitions à des gens sur la confiance desquels on ne peut en aucune maniere se fier, & qui dans leur barbare politique traitent les nations chrétiennes avec une insolence qui révolte. Cependant on doit dire à la louange du ministre africain, qui va bientôt nous quitter, que sa conduite a

été fort noble ici , & qu'on ne peut s'empêcher de l'estimer personnellement.

*Voici la suite de la réponse des Vénitiens au manifeste que nous avons publié contre eux.*

« Les intéressés d'Amsterdam ne furent aucunement satisfaits de l'issue de ce jugement, apparemment, parce qu'il leur ôtoit l'espérance d'un dédommagement prompt & total sur les biens des condamnés. C'est pour cela, qu'en se constituant juges, d'un tribunal indépendant, auquel ils s'étoient d'abord soumis volontairement, ils se mirent à censurer, d'une façon également maligne & arbitraire, la partie absolutoire de la sentence, qui déclaroit, comme on vient de le dire, absous un des quatre accusés, & ils demandèrent la révision sous des prétextes, qui ne convenoient pas, & qui ne pouvoient être admissibles dans la constitution vénitienne. »

« Il ne fut pas possible, on l'avoue, à la république de satisfaire aux instances nouvelles des Hollandois; mais ce ne fut point un déni de justice, ce fut au contraire un desir de maintenir celle, qui avoit déjà été faite, ce fut la suite nécessaire de l'immuabilité de ses loix, qui sont trop sacrées dans tous les gouvernemens, mais particulièrement elles le sont dans une république. Cela est si vrai, que les Etats-généraux, sentant eux-mêmes la force invincible des raisons de la république de Venise, abandonnerent l'idée de la révision du procès criminel, & se décidèrent à demander, qu'il fût permis à leurs sujets de faire valoir dans un tribunal civil leurs titres, puisque la voie criminelle n'étoit plus praticable contre celui, qui avoit été absous. »

« Cette demande étant aussi raisonnable, que conforme aux usages des tribunaux vénitiens, la république non-seulement y acquiesça pleinement; mais, voulant même surabonder dans les marques de son amitié pour L. H. P; de son propre mouvement elle offrit de faciliter & d'abrèger, autant que possible, aux négocian-

cians d'Amsterdam, la dite voie civile. Comment peut-on affirmer après cela, que la république leur ait refusé l'administration de la justice ? »

« Les Hollandois se repentirent inopinément du choix de ce moyen de terminer cette affaire ; & il faut regarder leur repentir, comme déraisonnable & déplacé. Il fut envoyé à Venise un ministre, qui, sans en donner des motifs suffisans, renonça à la voie civile, qu'auparavant ils avoient eux-mêmes sollicitée, & se mettant au-dessus de tous les égards, dûs à la justice & à la bienséance, se borna à prétendre d'une manière absolue, & la plus capable d'irriter les esprits, qu'on eut à payer la somme entière aux deux négocians, sans se donner la peine d'indiquer, comment, & qui devoit la payer ? Il n'est pas étonnant, que des prétentions si vagues & si étranges restassent infructueuses. Le ministre hollandois quitta Venise, sans même prendre congé. »

« Ce fut alors que la république dans la ferme persuasion, qu'un objet d'aussi peu de valeur, ne méritoit point, qu'il s'élevât entre les deux nations une aigreur, remit l'affaire à l'arbitrage de S. M. I, moyennant un compromis le plus illimité, & en même tems elle fit connoître ses résolutions à L. H. P, par un billet ministériel, que son ambassadeur présenta à Vienne à leur envoyé, afin que L. H. P. pussent y adapter les leurs, conformément à ce que paroïssoit exiger l'amitié subsistante entre les deux républiques: billet, auquel L. H. P. ne firent aucune réponse. »

« La république ignorerait encore, quelles furent là-dessus les résolutions des Etats-généraux, n'en ayant jamais reçu d'avis direct & conforme à ses vœux, si Sa Maj. Imp. ne lui eût pas fait communiquer le mémoire original, que le ministre de Hollande avoit présenté à sa cour, dans lequel L. H. P. rejettoient ouvertement l'arbitrage d'un si grand Monarque. »

« La vérité de ce fait est aussi certaine, que l'est l'existence du susdit mémoire, & qu'il

C'est que la république, pour y répondre, fit mettre sous les yeux de S. M. I. l'information la plus détaillée, qui ensuite vint aussi à la connoissance des Etats-généraux. »

« C'est ainsi que la répugnance, qu'on suppose avoir eue la république à rendre justice aux Hollandois, est détruite, supposition d'ailleurs tout-à-fait en contradiction avec tout ce qu'elle fit en leur considération dans la voie criminelle, & avec tout ce qu'elle offrit de faire dans la civile. C'est ainsi, que tombe de lui-même le prétendu épuisement de tous les moyens possibles, de terminer amicalement cette affaire, tandis qu'il restoit encore à essayer la voie civile, sans rien dire de ce qu'on a rejeté contre toute attente l'arbitrage de Sa Majesté Impériale. »

« Tout ce qu'on vient d'indiquer ici, & qu'on prouve au long dans l'information ci-dessus annoncée, décele d'un côté la conduite ingénue de la république de Venise, constamment portée à tout ce qui est juste & honnête, & animée toujours du desir le plus vif de conserver la bonne intelligence avec L. H. P., & de l'autre la conduite des Etats-généraux, qui, au milieu de ses démarches incertaines, se montre pourtant guidée sans cesse uniquement par l'avidité de deux marchands, qui n'ont d'autre but, que de raffaler leur intérêt à quelque prix que ce soit. »

« Tel est le véritable état de la question, & toute personne impartiale ne pourra considérer avec indifférence la violence inattendue des résolutions de L. H. P., & bien moins encore les diffamations, qu'on a répandues, aussi peu conformes à la vérité, qu'elles sont contraires aux égards, que les Souverains se doivent réciproquement. »

On écrit de Dort que la division s'est mise entre la compagnie bourgeoise de cette ville & le corps franc, comme cela devoit arriver, & comme cela arrivera nécessairement dans toutes les villes où il y aura des corps militaires

taires aussi opposés par leur institution & par leur but. En effet les compagnies bourgeoises sont anciennes & ont été érigées pour la défense & la sûreté de la ville ; & les corps francs pour appuyer les projets des démagogues & pour la sûreté de leurs personnes. Le magistrat de Rotterdam a fait publier une proclamation pour le maintien du bon ordre & de la police relativement aux gardes bourgeoises ; mais ce n'est qu'un palliatif, & la moindre étincelle peut au moment le plus imprévu , causer la plus funeste explosion. Dans la ville de Zutphen , il y a eu plusieurs défordres ; à Utrecht les têtes s'échauffent à un degré remarquable. Si à l'état intérieur de ces provinces on joint les malheurs que nous essuions de tous côtés , on ne pourra se dissimuler que notre patrie est devenue l'opprobre de l'univers ; & le bras vengeur de la Divinité semble s'être appesanti particulièrement sur nous , en versant sur ses citoyens l'esprit d'erreur & de vertige. Les châtimens de la Providence sont trop marqués , relativement à des crimes nationaux ; la marche lente , mais sûre de la justice divine se trace trop clairement dans l'histoire de tous les peuples , pour que nous ne devions pas trembler d'en fournir un nouvel exemple , lorsque la mesure de nos crimes sera comblée.

Sur ce que les Etats-généraux ont fixé au 14 de ce mois la célébration d'un jour solennel de jeûne , d'actions de grâces & de prières , Leurs Nobles & Grandes-Puissances ont fait expédier aux villes & juridictions de leur

province une lettre circulaire, dont voici la teneur.

*Les Etats de Hollande & de West-Frise, &c.*  
Si jamais les jugemens & les bénédictions du Très-Haut doivent faire des impressions profondes sur le cœur d'une nation, qui n'a pas dégénéré en principes généreux & en mœurs de ses vertueux ancêtres, c'est dans un concours de choses & de circonstances, tel que celui où nous nous trouvons aujourd'hui avec notre pais & notre peuple, tandis que, sous les châtimens terribles du Tout-Puissant, nous avons encore le bonheur de goûter le mélange de sa bonté.

Après une guerre violente & ruineuse, que l'Angleterre a faite à cette république, il a plu à l'Arbitre suprême & bienfaisant de l'univers d'incliner les cœurs des Puissances respectives à terminer une guerre désastreuse, au point que les préliminaires de la paix ont déjà été signés par leurs ministres plénipotentiaires le 2 Septembre dernier : & c'est particulièrement aussi pour cette raison, que nous nous sommes cru dans l'obligation d'appeler tous les habitans du pais, de la maniere la plus solemnelle, à adresser au Ciel les actions de grâces les plus ardentes & les plus ferventes prières.

Lorsque nous réfléchissons avec calme sur les péchés de ce pais, qui sont de nature à irriter le Ciel, sur les transgressions TOUJOURS CROISSANTES ; lorsque nous considérons la tranquille indolence, l'indifférence d'un très-grand nombre parmi notre nation sur les intérêts essentiels de notre véritable bonheur, & le PROFOND DÉPÉRISSEMENT, QUE CETTE INSOUCIANCE A CAUSÉ DANS NOTRE CONDUITE ET DANS NOS PRINCIPES CIVILS, MORAUX ET RELIGIEUX, nous pensons avoir, d'un côté, les raisons les plus fondées de nous étonner de l'abondance de la longanimité & de la patience divine, de nous humilier de la maniere la plus profonde devant la Majesté suprême, de célébrer les miséricordes du Très-Haut avec la contrition

la plus sincère, & de lui faire des actions de grâces pour cette révolution dans nos affaires, ainsi que pour tous les bienfaits & les avantages multipliés & singuliers, dont nous avons le bonheur de jouir jusqu'en ce moment, tandis que nos nombreuses transgressions nous avoient mérité depuis longtems une ruine totale : mais, d'autre part, nous ne devons pas moins regarder comme notre devoir le plus cher de fléchir sous la verge du Juge de l'univers, & de le supplier avec les plus vives instances, que, sans jeter les yeux sur notre indignité absolue, il veuille continuer à nous faire éprouver sa grâce & ses bénédictions.

C'est à cette fin salutaire & dans cette vue, que Mrs. les Etats-généraux des Provinces-unies des Pays-bas ont jugé à propos d'ordonner la célébration d'un *jour solennel d'actions de grâces, de jeûne, & de prières* dans toutes les Provinces-unies, pais associés, villes & terres de leur dépendance, pour mercredi, 14 Avril prochain, afin de nous humilier ce jour-là solennellement dans toutes les églises de ce pais devant le Tout-Puissant, & de lui offrir publiquement nos actions de grâces & nos supplications.

Nos prières doivent être dirigées particulièrement pour confesser avec humilité & candeur tous nos péchés ; pour supplier le Très-Haut, au nom du Sauveur béni à jamais, de nous pardonner gracieusement toutes nos transgressions ; & pour invoquer sa grâce toute-puissante pour une véritable pénitence & une conversion réelle.

Ensuite nos sinceres supplications au Dieu fidele à cette république, au Dieu de nos ancêtres, doivent se réunir, pour qu'il lui plaise de rétablir tout ce qui étoit déchu dans la Religion & l'Etat ; de conduire les négociations ultérieures & salutaires de paix à une fin prompte & la plus avantageuse pour la république, qu'il fera possible ; à écarter du milieu de nous l'esprit d'indolence profonde, d'insouciance & de tiédeur ; d'élever de nou-  
veau

veau le commerce, qui est la principale veine de notre bien-être temporel, à son ancienne splendeur & à sa force primitive; d'étouffer toutes commotions pernicieuses, fruits de principes factieux; d'animer tous les habitans des sentimens d'un patriotisme ardent & bien dirigé; de modérer ses châtimens sévères, mais bien mérités, qui pesent sur nous; particulièrement de détourner de notre pais la maladie parmi le bétail qui fait de nouveaux ravages, ainsi que les inondations terribles & défolantes, qui nous affligent encore, & les maladies contagieuses parmi les hommes, qui ont mis au tombeau un si grand nombre de personnes en différentes provinces.

Un des devoirs essentiels de ce jour solennel sera aussi d'implorer la bénédiction divine sur les personnes & le gouvernement de l'autorité suprême, légitime, & souveraine de cette république, spécialement qu'il plaise au Roi des Rois de verser sur eux, dans les circonstances difficiles, où le pais & la nation restent encore à divers égards, une double mesure de l'esprit de sagesse, de conseil, d'unanimité & de vigueur courageuse, pour rester fideles à la patrie & à la vraie religion, avancer tous les arts & les sciences utiles, veiller constamment à conserver à l'abri de toute atteinte les droits, les libertés & les privileges du pais, si chèrement achetés au prix du sang de nos vertueux ancêtres; tandis qu'en même tems nous devons présenter nos prieres au trône de grace en faveur de S. A. S. Mr. le Prince d'Orange & de Nassau, notre Statthouder-héréditaire, afin que, soutenu par la bonté divine, il se montre constamment dans tous ses postes & ses relations importantes le zélé défenseur de la religion, de la vérité & de la justice, le vengeur des droits & des privileges d'une nation libre, dont il est issu lui-même; & qu'ainsi il soit le lien de l'heureuse union, les délices & l'amour du peuple. Il nous appartient aussi de prier pour Son Altesse Royale, son épouse; que le Tout-Puissant la rende, durant une longue

que suite d'années, l'objet richement béni de ses faveurs les plus choisies ; enfin pour leurs illustres enfans , qu'ils croissent dans toutes les vertus chrétiennes & patriotiques , & qu'ils soient jusqu'à l'extrême vieillesse une gloire & une bénédiction pour la république & l'église.

Nous ne saurions aussi manquer de supplier en cette occasion l'Arbitre suprême du monde, qu'il rende stable & permanente la paix récemment conclue entre d'autres Puissances, & qu'il fasse cesser toutes guerres & bruits de guerre jusqu'aux dernières bornes de la terre.

Enfin il conviendra de présenter nos prières au Ciel en faveur des églises protestantes en tout lieu, particulièrement en ce pays ; que les travaux de leurs pasteurs soient heureux & bénis pour l'avancement de la vérité, de la piété, de la justice, de l'amour, de la concorde & de toutes ces vertus, qui nous peuvent donner l'espérance fondée & l'agréable perspective de jouir des bienfaits du Pere des lumieres, répandus sur cette république, jusqu'à la dernière postérité : le tout pour magnifier le Nom du Seigneur, pour la conservation & l'accroissement de la vraie religion chrétienne *réformée*, pour la conservation de notre précieuse liberté, & pour le salut de nos ames. A ces causes nous voulons &c.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES ( le 26 Mars. ) Toutes les stipulations des traités de paix entre la France, l'Espagne & l'Angleterre aiant été exécutées de part & d'autre, il s'agiroit de travailler maintenant de concert aux objets qui regardent le commerce mutuel de ces 3 Puissances ; mais l'agitation qui regne dans les affaires intestines du royaume détourne l'attention générale de cet objet important. Le Souverain

& ses ministres luttent toujours avec fermeté contre la pétulente faction de M<sup>r</sup>. Fox & de ses adhérens, qui aujourd'hui paroissent voisins d'une défaite totale. Ne sachant plus que faire, après tant de vains efforts pour rentrer au ministère, ils semblent satisfaits pour le moment des protestations qu'ils ont adressées au Roi en forme de manifeste, & ont laissé passer le bill de l'armée & celui des subsides. On assure qu'ils auroient perdu l'un & l'autre, s'ils avoient formé opposition à ce qu'ils passoient ; & que les membres indépendans avoient résolu, malgré leurs mécontentemens contre le ministère, de voter pour ces deux bills. Cette question étant décidée, met fin aux embarras du ministère, & leur assure, si non le succès de leurs mesures, au moins la conservation de leurs places, jusqu'à la fin de la session actuelle; si pendant ce tems, ils ne pouvoient pas s'assurer la majorité dont ils ont besoin, nos spéculateurs prétendent que la dissolution du parlement termineroit la dispute entre les prérogatives & les privilèges.

La discussion sur le bill de l'armée occasionna une conversation sur les affaires de l'Inde; à laquelle le général Smith, M<sup>r</sup>. Pitt & M<sup>r</sup>. Jenkinson prirent part; il y fut dit, que c'étoit à la sagesse du général Burgoyne que l'on étoit obligé de la modération de l'armée, qui lui auroit obéi, s'il avoit refusé de reconnoître l'autorité civile, qui lui avoit fait un passe-droit militaire; mais M<sup>r</sup>. Pitt mit fin à cette conversation, en observant que ce n'étoit pas le moment de parler des affaires

de l'Inde, sur lesquelles le ministère avoit reçu les informations les plus amples, & qu'elles seroient discutées dans un tems plus opportun, s'il étoit besoin de demander l'assistance du parlement sur ce qui étoit arrivé.

La dissolution du parlement n'est plus un mystère ; nous en avons prévu la probabilité, d'après le nombre prodigieux d'adresses présentées au Roi de toutes parts. Ce torrent qui continue à couler, & semble acquérir de jour en jour plus de force, ne pouvoit manquer d'entraîner l'obstacle qui s'opposoit à son cours. Chaque partie se flatte d'avoir une majorité ; mais si nous osons hasarder nos conjectures, nous croions pouvoir assurer que les ministres actuels auront une majorité de 80 voix dans le nouveau parlement.

La compagnie des Indes vient d'essuyer une saisie générale de ses comptoirs, magasins, caisses, &c, &c, pour les droits dûs à la ferme ; la saisie en a été faite au nom du gouvernement sans l'aveu du ministre, ni les ordres de qui que ce soit. Cette singulière aventure est arrivée par la cupidité d'un huissier, qui trouvant dans le greffe des shérifs dont il étoit le premier exploitant, un ordre de faire cette saisie qui avoit été préparée sous l'ancien ministère, & voyant que l'exécution devoit produire 18 s. par livre, au bienheureux huissier qui la feroit, s'est rendu à l'hôtel de la compagnie sans dire mot à personne, & a pris possession des livres, bâtimens, magasins, &c, &c, à l'insçu des shérifs. Le ministre s'est empressé de remédier

dier à tout ce grabuge, en faisant retirer les gens qui étoient déjà en garnison: l'huissier vigilant qui a rempli son devoir avec trop d'activité, a été cassé par les shérifs.

Il a plu au Roi comme Electeur, d'accorder aux troupes hanovriennes, qui ont servi à la défense de Gibraltar, une grace qui perpétuera le souvenir de leurs services signalés: S. M. a voulu que ces régimens portent à l'avenir le nom de Brigade de Gibraltar, & qu'il leur soit donné de nouveaux drapeaux avec des emblèmes relatifs au siège & cette devise: *Mit Elliot Ruhm und Sieg* (Avec Elliot l'honneur & la victoire): distinction également flatteuse pour le corps & pour le héros, sous les auspices duquel il a combattu. Notre brave général, en l'apprenant, a déclaré qu'il estimoit cette marque d'approbation & de faveur royale infiniment au-dessus de tous les honneurs, que la cour eût pu lui conférer.

La perte du paquebot la Nancy, capitaine Haldane, revenant de Bombay, qui a péri corps & biens sur les Sorlingues, est très-considérable. Outre les effets précieux & les remises, qui s'y trouvoient à bord pour le compte de la compagnie, il y avoit pour plus de 200 mille liv. sterl. en especes & en joiaux, appartenant à des particuliers. Parmi les passagers étoient M<sup>r</sup>. Ashburener, ancien membre du conseil de Bombay, & une célèbre actrice, du nom de Cargill, qui, après s'être fait ici la plus brillante réputation par sa beauté & ses talens pour le théâtre, avoit passé dans l'Inde,

15. Avril 1784.

623

L'Inde ; il y a quelques années , pour brufquer la fortune. Le projet lui avoit réuffi , au point que fon bénéfice pour une feule représentation , pendant fon féjour dans le Bengale , monta jufqu'à la fomme de 12000 roupies , & qu'elle revenoit avec de grandes richelfes. On l'a trouvée entre des rochers , ferraient fortement un enfant de 20 mois qu'elle avoit & qui a péri avec elle.

Les difputes de parti font pouffées fi loin , qu'un Prince très-aimé autrefois a été reçu dernièrement en public avec les marques de défapprobation les plus manifeftes , pendant que fes augustes auteurs ont été applaudis , à différentes reprifes , à tout rompre. Samedi dernier , cet illuftre Prince s'étant livré à l'opéra à un excès de gaîté , & aiant fait un éclat de rire un peu bruiant , un cri affez général partit de l'amphithéâtre & fit ronfler à fes oreilles le mot *filence* , dont la fignification n'eft pas difficile à comprendre.

Les expériences faites en Angleterre fur les globes aéroftatiques , ne démentent pas la réception qui leur a été faite par la fociété royale. Le fleur Atley , auffi connu à Paris par les talens de fes chevaux que par les fiens , a fait donner à Londres le fpectacle que donna il y a quelques années l'homme qui devoit entrer dans une bouteille ; & celui de la mere aux lapins ; en faifant afsembler aux environs de fa maifon , qu'il a bâtifée l'hôtel d'Hercule ( Hercules' Hall ) plus de 150 mille ames , & dans cet hôtel autant de fpectateurs , que les appartemens , la cour , & les

jardin en pouvoient contenir, à 3 sh. par tête. Un char superbe, suivant l'avis donné dans tous les papiers, devoit être enlevé à midi par un ballon de 26 pieds de circonférence: à 200 toises de hauteur une boîte d'artifice devoit se faire entendre: de 200 toises en 200 toises, d'autres boîtes devoient apprendre à tous les spectateurs émerveillés à combien de mille pieds le ballon s'éleveroit. La corde se coupe, & un globe de 7 pieds & demi de diamètre, au plus, s'élève en oubliant sa galerie & son artifice; en laissant les spectateurs au moins aussi étonnés de l'assurance du démonstrateur, que du phénomène dont ils venoient d'être témoins.

On a remarqué qu'un très-grand nombre de bourses, de montres & de mouchoirs ont été enlevés par sympathie au moment où le ballon s'est élevé; ce qui fournira sans doute un argument de plus à la société royale contre cette invention pernicieuse.

## F<sup>R</sup>A N C E.

PARIS (le 31 Mars.) Arrêt du conseil-d'état du Roi, qui assigne les fonds, & règle la distribution des secours & soulagemens que S. M. accorde à ses peuples, du 14 Mars 1784.

« Le Roi s'étant fait rendre compte dans le plus grand détail, des maux que la durée excessive du froid, l'abondance des neiges & le débordement des rivières ont occasionnés dans son royaume, a vu avec douleur que plusieurs villages ont été submergés, qu'un

grand nombre de maisons & de ponts ont été emportés par les eaux, que les routes publiques sont dégradées en plus d'une province, que par-tout la classe de ses sujets la plus indigente, & conséquemment la plus intéressante pour son cœur, a beaucoup souffert, & que malgré les secours distribués de toutes parts, la misère est grande dans les campagnes. Cette calamité étant survenue dans les circonstances les plus défavorables, & lorsque l'acquittement des dettes de la guerre absorbe toutes les ressources extraordinaires, S. M. a reconnu que si les soulagemens qu'elle a résolu d'ajouter à ceux qu'elle a déjà accordés, étoient pris sur la masse de ses revenus, ils apporteroient quelque dérangement aux dispositions qu'elle a ordonnées pour ses finances, & aux mesures qu'elle veut maintenir avec une exactitude inviolable pour l'acquittement de ses engagemens : en conséquence, c'est en sacrifiant toutes dépenses d'agrément, c'est en différant dans chaque département, toutes celles qui peuvent se remettre, c'est en suspendant des constructions qui devoient se faire sur les fonds de ses bâtimens, c'est en se privant pendant quelque tems du plaisir d'accorder des grâces, c'est enfin par une retenue momentanée sur les plus fortes pensions & sur les taxations ou attributions des principales places de finance, qu'elle a rassemblé les sommes nécessaires, pour répandre dès-à-présent sur ses peuples, les nouveaux secours provisoires dont le besoin est pressant, & pour réparer promptement les dégâts qui ont interrompu les communications. Procurer ces soulagemens & régler l'ordre de leur distribution, est pour S. M. une jouissance digne des sentimens qu'elle ne cesse de montrer à ses peuples. »

« A quoi voulant pourvoir, ouï le rapport du sieur de Calonne &c, le Roi ordonne qu'indépendamment des trois millions que S. M. a déjà accordés en moins imposé & en travaux de charité, pour la présente année, trois autres millions seront donnés & employés

en distributions de secours dans les campagnes, lesquels seront répartis entre ceux de ses sujets qui ont le plus souffert, & consisteront principalement en denrées de première nécessité, remplacements de bestiaux ou effets nécessaires à la culture, & contribution au rétablissement d'habitations : ordonne qu'il sera en outre ajouté un million au fonds ordinaire des ponts & chaussées, pour servir aux réparations des grandes routes, & aux reconstructions des ponts détruits ; seront lesdits quatre millions remplacés au trésor royal, tant par l'effet des retranchemens que S. M. a ordonnés sur les dépenses extraordinaires de sa maison, par les réductions qu'elle a faites sur les fonds de ses bâtimens, & par les économies qui lui ont été proposées dans le département de la guerre, que par le produit de l'extinction des pensions de grace, desquelles il ne sera fait aucun don dans aucun département, pendant l'espace d'une année, & aussi par la retenue d'un vingtième, payable une fois seulement, sur les pensions au-dessus de dix mille liv. & sur les taxations, traitemens ou attributions des places de finance, dont les bénéfices excèdent pareille somme : veut S. M. que les différentes provinces de son royaume participent au dit secours, en proportion des pertes qu'elles ont éprouvées, suivant un état de distribution qui sera arrêté au conseil de S. M. sur les mémoires & demandes qui seront incessamment envoyés par les intendans & commissaires départis, lesquels rendront compte de l'emploi des sommes qui auront été assignées pour leur généralité, par un état distinct & particulier, qui sera mis sous les yeux du Roi, dans le cours de la présente année ; se réservant S. M. d'accorder sur les tailles & impositions, telle remise & modération que l'état des personnes & les accidens locaux feront juger nécessaires. »

Le Roi n'a pas encore répondu, ni aux remontrances de son parlement sur la commission dans l'affaire de la congrégation de

St. Maur, ni aux représentations sur les lettres d'extinction accordées à M<sup>r</sup>. de Ste. Foy (a). Les remontrances, qui sont d'une étendue assez considérable, paroissent imprimées : un des traits les plus saillans, qu'on y remarque, & propre à faire connoître le ton & l'esprit, qui regnent dans cet écrit, est celui où, après avoir dit, que la *commission n'a fait que détruire au lieu de réformer*, on trouve en note ces mots : " *Le parlement eût pu ajouter, que les effets les plus réels de cette commission jusqu'à présent ont été d'accumuler sur la tête de ceux qui la composent, ou qu'elle protège, des bénéfices immenses; de réunir des abbayes opulentes à des évêchés riches; & par-là d'assujettir d'avance à quelques prélats des libéralités, qui devoient être réservées pour le*

(a) Le Roi, aiant voulu attirer à soi & se réserver la connoissance de ce procès, qui a pour objet des malversations attribuées à Mr. de Ste. Foy, avoit envoyé à son parlement des lettres d'extinction ou d'abolition, avec la clause que le Sr. de Ste. Foy ne seroit pas tenu de se présenter, pour qu'elles eussent leur plein & entier effet. Le parlement a refusé jusqu'ici de les recevoir; & l'entérinement a été rejeté par une pluralité de 40 contre 38 voix. On dit, que le président de Fleury a fait remarquer à cette occasion, qu'il n'y a que deux exemples que de pareilles lettres aient été obtenues, l'un pour la marquise de Verneuil, cette ambitieuse maîtresse de Henry IV, l'autre en faveur de Gaston, frere de Louis XIII.

zele des uns , les travaux ecclesiastiques des autres , & la résidence de tous. „

Edifié par le spectacle des pénitens de la Trappe , Mgr. comte d'Artois paroît très-fatigé d'avoir visité ce réceptacle d'austérités. De sorte qu'à l'exemple de ce prince , la règle , la conduite , l'abstinence & la vie contemplative de ces solitaires sont devenues des objets de curiosité pour plusieurs Seigneurs , qui se proposent de se rendre dans cette abbaye. — M<sup>r</sup>. le duc de Chartres est parti le 27 pour Londres , accompagné de Mrs. le duc de Fitz-James & le marquis de Conflans. Il vivra à Londres en simple particulier. Cette obscurité doit lui valoir une économie de 40 mille livres par mois , & par année de 480 à 500 mille livres. M<sup>de</sup>. la duchesse de Chartres s'est nommée elle-même , gouvernante de ses enfans ; tout Paris l'admire comme l'exemple des épouses & des meres. — Il y a quelque tems que des infortunés travailloient dans la cour , sous les fenêtres du Roi , l'un d'eux & presque tous n'avoient pas grand courage ; S. M. les invite à travailler , & leur zele n'en est pas plus actif : *Combien vous donne-t-on par jour ?* demande le Roi à l'un des travailleurs. *Sire , répond le malheureux , notre journée est de 15 sols. Mais j'ai ordonné qu'on vous en donnât 25.* — *Si l'on avoit accompli vos ordres , Sire , je ferois le double d'ouvrage.* Le Roi court au piqueur ; il daigne l'interroger ; le piqueur balbutie & ne se justifie pas. Le Monarque lui ordonne de faire restitution de ce

qu'il a usurpé & le condamne sur le champ à garder la prison pendant une année. — Un commissaire de Versailles négligeoit de faire nettoier les rues de son quartier : Louis XVI entre chez lui & le condamne à paier sans rémission une amende de 400 livres, applicable aux pauvres des paroisses de St. Louis & de Notre Dame. — On rapporta dernièrement au Roi que des pauvres gens s'occupent à tuer du gibier : *C'est encore fort heureux*, dit Louis, *s'ils peuvent en trouver assez. Jusqu'à ce que les tems soient moins àurs, je défends qu'on les en empêche, & qu'on les punisse.*

M<sup>r</sup>. de Villars, maréchal de camp & major des chevaux-légers de la garde, a été condamné dans la soirée du 22, par un conseil de guerre, composé des officiers de son corps, à un an de citadelle & défense à lui, le tems de son emprisonnement expiré, de reparoitre à la cour, à moins que S. M. ne le lui ordonne. Voici le fait : feu M<sup>r</sup>. de Sauvigné, maréchal de logis, devoit beaucoup à la caisse de l'état-major. Le dérangement de sa fortune & la multitude de ses dettes avoient, de son vivant, provoqué de la part de M<sup>r</sup>. le duc d'Aiguillon la plus sévère défense notifiée à Mr. le chevalier de Villars de faire de nouvelles avances au dissipateur. Séduit par ce dernier, ou ne pensant pas que cette défense dût suffire, pour empêcher ses bons offices, le major continua de prêter de l'argent. M<sup>r</sup>. de Sauvigné vient de mourir insolvable & ne laissant pas un fol

de bien pour les recouvremens de ses créanciers. On a vu que M<sup>r</sup>. de Villars-avoit outrepassé l'ordre de son supérieur, & que même il avoit abusé, au préjudice de son corps, de la confiance qu'il lui accordoit pour obliger un confrere, indigne des services qu'il lui rendoit. M<sup>r</sup>. le duc d'Aiguillon, justement indisposé par cette défobéissance, a demandé à M<sup>r</sup>. de la Croix, premier secrétaire du point d'honneur, un homme sûr, en état de remplir, dans l'hôtel des chevaux-légers les fonctions de quartier-maître, secrétaire & trésorier. L'élu a été le sieur Renoud qui, porteur de l'ordre du premier capitaine-lieutenant, est allé demander à M<sup>r</sup>. de Villars ses livres, la clef de sa caisse, l'apurement de ses comptes & lui notifier à cet égard sa révocation. Le major a refusé d'obéir. Accompagné de six chevaux légers, il lui a plu d'envifager le Sr. Renoud, comme un espion & de le traiter comme tel. Celui-ci étoit sans armes, on s'est contenté de lui vapuler les épaules à coups de plat d'épée, & de l'éconduire ainsi rabroué, après avoir tracé un verbal de refus, où se trouve la réception des coups signée par le patient. Le batteur est condamné à deux ans de prison, & les cinq autres à garder les arrêts pendant six mois. Le Roi a confirmé ce jugement.

M<sup>r</sup>. le duc de Penthièvre achette décidément la terre de Menars, & il vendra Château-Neuf. Le beau château de la Ferté qui appartenoit à M<sup>r</sup>. de la Borde, & dont il vient de faire l'acquisition, fera rasé cet été

& les matériaux vendus. On fait que M<sup>r</sup>. de la Borde avoit dépenfé plus de 5 millions pour améliorer cette terre & embellir le château. Des fommes que le Roi a accordées à Mgr. le Comte d'Artois en supplément d'appanage , on va acheter pour ce Prince le comté de Sancerre en Berry; M<sup>r</sup>. d'Espagnac n'ayant pas pu le paier en entier , se voit obligé de s'en défaire. On fait que c'est la faillite de son beau-pere M<sup>r</sup>. Hys de Hambourg qui a dérangé ses affaires; il n'a eu que très-peu de chose de sa femme , au lieu de quelques millions qu'il attendoit d'elle. Cet effet est de la valeur de 2 millions 500 mille liv. M<sup>r</sup>. d'Espagnac le vend 400 mille liv. de plus qu'il ne lui a coûté.

Le Roi de Suede , en revenant d'Italie , s'arrêtera à notre cour : il fera environ un mois à Paris ; & l'on a déjà retenu l'hôtel , qu'il doit occuper. M<sup>r</sup>. le cardinal de Bernis a été chargé d'inviter le Monarque Suédois à passer par la France , en retournant dans ses Etats. On pense déjà aux préparatifs de fêtes , qui lui seront agréables. Il y aura appartement , peut-être bal paré & des opéras sur le grand théâtre de Versailles , de petites fêtes à Trianon & même à Marly. Pour rendre la cour d'autant plus brillante pendant le séjour de notre ancien allié , il y a apparence , que les colonels ne rejoindront cette année leur régiment qu'au mois de Juillet.

Il est assez singulier que dans le tems même où tous les Etats pensent que le commerce est pour eux une source inépuisable de richesse ,

chesses, il paroît de toute part des réglemens prohibitifs qui empêchent l'échange des produits de l'industrie ; cependant le commerce des peuples éclairés ne consiste qu'en de pareils échanges. On sent bien que les fîces de tous les païs ont d'excellentes raisons pour proscrire ou surtaxer, ce qui revient au même, les productions étrangères ; mais ces raisons très-bonnes en effet dans un Etat quelconque, donnent naissance à d'autres raisons pareilles dans ceux avec lesquels cet Etat commerce en échange, & l'impôt devient nécessairement épidémique par-tout, dès qu'il est trop fort dans un seul endroit.

M<sup>r</sup>. le marquis de Carvoisin, menin du feu Roi, & maréchal de camp est décédé le 23 en son hôtel, rue St. Germain. Son corps avoit été déposé le 25 au soir dans un cercueil de plomb, lorsque du feu oublié sur le parquet de sa chambre par les plombiers, embrasa tout-à-coup le lit funebre, le cadavre & tous les attributs funéraires. L'intensité du feu a fondu le cercueil, tout fut brûlé ou calciné. Les prêtres qui devoient veiller auprès du défunt, & qui apparemment s'étoient endormis, ont pris la fuite. Le tocsin a appelé du secours, & les pompiers accourus se sont rendus les maîtres de l'incendie, qui n'a causé d'autres dommages que celui d'avoir consumé l'appareil funéraire. Ce seigneur avoit un fils mort depuis environ six mois, au sujet duquel il soutenoit un procès, dont l'instance continue encore, & qui mérite d'être consigné par la singularité qui y donna

lieu: M<sup>r</sup>. le comte de Moreton s'étant rencontré avec M<sup>r</sup>. de Carvoisin fils, ce dernier lui parut malade, & M<sup>r</sup>. de Moreton l'exhorta à se ménager, ajoutant que sans un régime il n'iroit pas loin. Le chevalier Carvoisin affura qu'il lui survivroit & en proposa le pari, qui fut accepté, & dont ils passèrent un acte sous seing privé, par lequel l'un survivant à l'autre deviendroit créancier de la succession du prédéfunt pour la somme de 50,000 liv. Le chevalier mourut six mois après. Aiant gagné son procès, M<sup>r</sup>. Moreton nanti de l'acte du pari, s'est présenté au pere, qui, après avoir pris cette affaire pour une plaisanterie, a fini par refuser de fournir à la demande du gagnant. (a)

Les lettres de Verdun annoncent une scene d'autant plus tragique, qu'elle a eu lieu entre des officiers françois & allemands, & qu'elle a fait tirer l'épée aux cavaliers de Roial-Allemand & aux fantassins d'Auxerrois. La dispute est, dit-on, venue dans un repas que le second corps donnoit au premier. Les mêmes lettres ajoutent, que les deux régimens ne cessent pas de se donner des cartels, & qu'il y a déjà plus de 150 officiers ou

---

(a) Ce genre de gageure doit être regardé comme nul & vicieux par sa nature, propre à produire des empoisonnemens & d'autres crimes. De plus, le pere du chevalier lui aiant survécu, celui-ci est mort sans avoir aucune propriété & n'a pu commettre au risque d'une gageure une succession qu'il n'a jamais eue & qui ne doit jamais lui venir.

soldats tués ou blessés. Auxerrois a fait les campagnes de l'Amérique ; il a même défendu , sur la Ville de Paris , le pavillon & la personne de M<sup>r</sup>. le comte de Grasse , & c'est lui qui , ayant à sa tête son maître de camp actuel M<sup>r</sup>. le comte de Fleschen , a contribué le plus à la prise de St. Christophe.

Dans quelques jours , le sieur Campanas , qu'on dit être né à Beziers ou à Pézenas , s'enleva , dit-on , avec un ballon qu'il doit diriger , en haut , en bas , à l'Orient , à l'Occident , au Sud , au Nord , enfin comme on voudra. En attendant toutes ces prouesses aërostatiques , M<sup>r</sup>. de Montgolfier s'occupe des moïens de diriger réellement son aërostat ; jusqu'à ce moment , il ne leur a pas encore lui un seul raïson d'espérance , pour réussir. Si de cette époque à l'automne prochain , ils n'ont rien trouvé , l'Etat regardera la découverte comme non avenue. Jusqu'à ce tems-là , on ne s'occupera , on ne parlera , on ne fera que des ballons , tant nos têtes sont engouées de la *ballomanie*. Cependant il paroît quelques fois des pamphlets qui prouvent que la prévention n'est pas générale. Telle est cette espece d'apologue :

Un globe de papier enrichi de peinture  
 Alloït avec son gaz saluer l'Eternel.  
 Lunette sur le nez , dans sa grave posture  
 L'atrologue juroït qu'il n'étoit rien de tel ,  
 Et qu'un jour on verroit notre foible nature  
 Aller faire visite aux habitans du ciel.  
 La machine élevée entr'ouvroit l'atmosphere ,  
 Echappant aux regards des êtres d'ici bas.  
 Mais quel malheur ! le globe au séjour du tonnerre  
 Se creve , & par degrés laisse échapper son gaz ,

15. Avril 1784.

635

Décline & de son poids tombe sur la bruière,  
Roule, bondit & danse, & de vent se remplit.

Peres de grands projets, systèmes & conquêtes,  
Votre sort dans ce cas est pleinement écrit.

Quand vous les concevez le gaz est dans vos têtes.  
Faut il exécuter ? ah ! Messieurs les savans

Ce sont de beaux ballons qu'on voit jouets des  
vents.

MARSEILLE (le 20 Mars.) On voit  
ici la lettre suivante que le consul de l'Empereur à Tunis, a écrite en date du 21 Janvier dernier, au consul impérial, roial & toscan résidant en cette ville.

“ J'ai la satisfaction de vous apprendre, que le 21 du mois dernier Hameida-Bacha Beglier-Bey, me fit ordonner par son premier ministre Haggi-Mustapha-Koggia de me rendre à sa cour avec l'envoïé de la Porte. Je m'y rendis aussi-tôt : après m'avoir fait l'accueil le plus obligeant, il me déclara solennellement, en présence de tous ses ministres & de ses principaux officiers, que c'étoit bien sincèrement qu'il acceptoit, ainsi que toute la régence, la paix avec S. M. Imp. & Roïale, à l'exemple d'Alger, & par obéissance aux ordres du Grand-Seigneur. En conséquence, il me fit céder la maison destinée au consul de l'Empire. & j'eus la permission d'y arborer & de déployer le pavillon de notre auguste Souverain. Cette cérémonie a eu lieu le 4 de ce mois, en présence de tout le divan, qui voulut y assister avec sa musique & celle du Dey ; ainsi voilà la paix parfaitement assurée. . . . Cette régence vient de déclarer la guerre à la république de Venise, &c. ”

---

Dans le dernier Journal p. 508. l. 8. de la note (a), *n'aura crû devoir*, lisez *aura crû ne devoir*. — *Ibid.* l. 3 de la note (b), *qu'enflamme*, lisez *qu'elle s'enflamme*. — *Ibid.* l. 4. *intonation*, lisez *détonation*. — P. 551. l. 13; *étoient*, lisez *étoit*. — P. 557. l. 1, *Lorry*, lisez *Lorry*.

☞ Je ne puis qu'être édifié de la modération & de la prudence avec laquelle Dom Chaudon paroît acquiescer à la réponse que j'ai faite à ses plaintes dans le n<sup>o</sup>. du 1 Octob. 1783; mais il n'en est pas de même du *scélérat obscur* (a), qui prenant tout-à-coup parti dans une controverse oubliée ou du moins terminée par le silence des contendans, a enrichi sa feuille d'une multitude de jolies choses, servilement adoptées sur la parole d'un correspondant de Liege jadis guéri furnaturellement par l'intercession du bienheureux Paris. Je n'aurois point parlé d'une gazette qu'on ne peut citer sans se déshonorer, si ce correspondant

---

(a) Dénomination donnée au fanatique auteur des *Nouvelles ecclésiastiques* par d'Alembert, & adoptée par les jésuites, par les jansénistes, & par ceux qui se moquent des uns & des autres. Voyez, touchant cet écrivain, le Journal du 15 Septembre 1781 p. 104. Je pense qu'on y trouvera de quoi se prémunir contre ses mensonges passés, présens & à venir. On peut voir aussi les art. DUGUET, PETITPIED & sur-tout ROCHE (Jacques) dans le *Dict. Hist.*

respondant n'avoit réimprimé sa diatribe avec la précaution de ne point indiquer l'ouvrage où elle avoit paru d'abord. Pour le mettre à son aise, & lui procurer quelques lecteurs honnêtes, je m'offre à l'imprimer en entier dans ce Journal, sans d'autre commentaire que quelques petites notes, dont la plus longue ne fera pas de trois lignes; & cela à une seule condition, qui est d'y mettre son nom. Comme je combats à découvert, il est naturel que mon adversaire ne soit pas masqué. La vérité est si belle, si digne de nos hommages qu'il est honteux de n'oser se montrer quand on la défend. D'ailleurs que risque contre un auteur sans titre & sans crédit un homme qui (à ce que l'on assure) a l'un & l'autre? En attendant qu'il se décide sur le refus ou l'acceptation de cette offre, il me suffira de dire que dans ce recueil d'injures il n'y en a pas une qui ne soit renforcée par une dose de calomnie, plus ou moins forte, plus ou moins sensible (a); que dans l'édition de Liege, les zélés de la petite Eglise, les miraculés de St. Médard, ont été obligés d'effacer à la plume les faussetés les plus notoires; que c'est une audace aussi absurde que stupide de faire passer pour un imbécille, pour un homme auquel

---

(a) La seule observation raisonnable, mais qui ne devoit pas être une matière d'injure, c'est qu'à l'article *Montgaillard* (Pierre) j'ai nommé une bulle pour une autre (dont l'objet est le même), comme on le verra dans l'*Littérature*.

quel on commande ses opinions, un des plus grands Princes d'Allemagne, dont j'ai en mains des lettres récentes qui déposent contre cette imposture. Et quant à l'auguste Chef de l'empire, dont le nom se trouve aussi mêlé, avec autant de gaucherie que d'indécence, parmi les sottises de ce libelle; j'engage ma parole que du moment que le *scélérat obscur* ou son correspondant oseront se présenter devant lui, j'y serai incessamment pour les aider à débrouiller leur barbouillage. En attendant je leur souhaite le courage de laisser au moins prononcer leurs noms en sa présence.

Si à la fin de ce long & pénible ouvrage quelque chose semble m'avertir de son succès, c'est la fureur avec laquelle il est attaqué par des gens de plus d'une faction, qui n'osent ni se nommer, ni se montrer, qui n'ont d'autre arme que l'obscurité & le mensonge. Il n'y a qu'un bien solide qui puisse irriter à ce point des esprits sinistres; il n'y a qu'un coup de lumière qui puisse agiter de la sorte les oiseaux de nuit.



---

## T A B L E.

TURQUIE.	( Constantinople.	591	
RUSSIE.	( Pétersbourg.	595	
POLOGNE.	( Varsovie.	596	
ESPAGNE.	{ Madrid.	596	
		{ Lisbonne.	598
DANNEMARCK.	( Coppenhague.	599	
ITALIE.	{ Rome.	600	
		{ Naples.	602
		{ Livourne.	603
		{ Genes.	604
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	605	
		{ Magdebourg.	608
PAYS-BAS.	( La Haye.	610	
ANGLETERRE.	( Londres.	619	
FRANCE.	{ Paris.	624	
		{ Marseille.	635



## T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature  
depuis le 1 Janvier 1784.

<b>A</b> Brégé de la vie du serviteur de Dieu B. J. Labre &c 1. Avril.	Page 493
Alcoran (P) des Princes destinés au trône, traduit de la dixieme édition italienne. 15. Avril.	569
Almanach américain, ou état physique, politique, ecclésiastique & militaire de l'Amérique. 1. Avril.	489
Annales de Linguet. 15. Février.	311
Avertissement sur les prospectus, les souscriptions, &c, & en particulier sur l'Oryctographie de Bruxelles. 1. Février.	126
Bibliothèque du duc de la Valiere. 15. Mars.	470
<hr/> Item. 1. Avril.	633
Brouillards remarquables. 1. Mars.	375
Collection de décisions nouvelles & de notions relatives à la jurisprudence donnée par Mr. Denisart, mise dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée, par Mrs. Camus & Bayard. 1. Février.	175
Collection des moralistes anciens. 1. Mars.	343
Collection des lettres & mémoires trouvés dans les portefeuilles du maréchal de Turenne; pour servir de preuves & d'éclaircissements à une partie de l'histoire de Louis XIV, & particulièrement à celle des campagnes du général françois; par Mr. le comte de Gri-moard. 15. Avril.	561
Courtes instructions propres aux gens de la campagne pour tirer des abeilles tout le profit possible. Avec un abrégé de ce que ces insectes offrent de plus curieux. 1. Avril.	497

- De conjunctione Naturæ divinæ eum humanâ,  
oratio ad annua Sacra Lucernensia. Dixit Jo-  
sephus - Antonius Weissenbach. 15. Mars. Page 417
- Doctrine chrétienne en forme de lecture de piété,  
où l'on expose les preuves de la religion, les  
dogmes de la foi, les règles de la morale, ce  
qui concerne les Sacremens & la priere; à  
l'usage des maisons d'éducation & des familles  
chrétiennes. 15. Mars. 403
- Électricité ( de l' ) des végétaux. Ouvrage dans  
lequel on traite de l'électricité & de l'atmosphère  
sur les plantes, de ses effets sur l'économie  
des végétaux &c; par Mr. l'abbé Bertholon  
de Saint-Laurent. 1. Mars. 336
- Empfindungen über das Dentmal, 2c. Sensations  
que le monument élevé à Pierre I par Cathé-  
rine II a produites dans l'ame de Mr. Jean  
Sinner. 15. Janvier. 99
- Epigramme sur les ballons, par l'abbé Cunich.  
1. Mars. 378
- Epigramme sur l'art de conserver la santé. 1.  
Avril. 499
- Espérance ( de l' ) chrétienne, contre l'esprit de  
pusillanimité & de défiance. 1. Février. 173
- Extrait d'une lettre de Francfort touchant le  
Frauen-Journal. 15. Janvier. 107
- Extrait d'une lettre adressée à l'auteur des Af-  
fiches & Annonces, sur les machines aérosta-  
tiques. 15. Février. 252
- Extrait d'une lettre de Mr. Burtin, médecin &c.  
à l'auteur de ce Journal. 1. Avril. 509
- Fausse vues de Mr. Sornay sur les longitudes.  
15. Mars. 429
- Globe aérostatique lancé à Lyon. 1. Mars. 349
- Harmonie ( l' ) mise en pratique avec un ta-  
bleau de tous les accords, la méthode de s'en  
servir & des règles utiles à ceux qui étudient  
la composition ou l'accompagnement. 15. Jan-  
vier. 103

*Histoire raisonnée des opérations militaires & politiques de la dernière guerre, suivie d'observations sur la révolution qui est arrivée dans les mœurs & sur celle qui est sur le point d'arriver dans la constitution de l'Angleterre. Par Mr. Joly de St. Valier. 1. Janvier.*

Page 3

*Histoires édifiantes pour servir de lecture aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe. Nouvelle édition, revue, corrigée, mise en ordre & considérablement augmentée; par Mr. Collet, &c. 1. Mars.*

345

*Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé Berault-Bercafel. Tome 15 & 16. 15. Mars.*

408

*Idee du monde, ou idées générales des choses dont un jeune homme doit être instruit. Par M. A. T. Chevignard de la Pallue. 15. Janvier.*

81

*Inutilité des ballons aërostatiques dans les observations sur les aurores boréales. 15. Avril.*

582

*Lacunes (les) de la philosophie. 1. Mars. 340*

*Lettre sur les mémoires de Pombal. 15. Janvier.*

105

*Lettere (le) americane: nova edizione correctâ, &c. Les lettres américaines: nouvelle édition corrigée & augmentée de la troisième partie, par le comte Carli. 1. Février. 176*

*Lettre à l'auteur du Journal sur l'histoire naturelle du coucou. 1. Février. 176*

*Lettre de Mr. Joly de St. Valier à l'auteur du Journal, sur l'histoire raisonnée des opérations de la dernière guerre. 1. Février. 184*

*Lettre à l'auteur du Journal, touchant les plaintes & les critiques de Dom Chaudon. 15. Février. 263*

*Lettre d'un médecin de la faculté de Paris à un médecin du collège de Londres; ouvrage dans lequel on prouve contre Mr. Mesmer, que le magnétisme animal ne subsiste pas. 1. Mars. 338*

338

<i>Lettre de Mr. E. sur la situation de Vatuca.</i>	
1. Mars.	Page 351
<i>Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne.</i>	15. Mars. 426
<i>Lettre à l'auteur du Journal, sur une hypothèse où la terre est considérée comme un ballon aërostatique.</i>	15. Mars. 427
<i>Lettre de l'auteur de ce Journal à celui du Journal de littérature, des sciences &amp; des arts.</i>	1. Avril. 499
<i>Lettre sur les différens airs qui servent à élever les ballons.</i>	1. Avril. 507
<i>Lettre au comte de *** sur l'inondation &amp; les dégâts arrivés à Cologne les 27 &amp; 28 Février 1784.</i>	15. Avril. 579
<i>Lettre de l'auteur du Journal sur un nouveau moyen de voïager dans les airs.</i>	15. Avril. 586
<i>— Autre sur le même sujet, avec des détails un peu différens.</i>	15. Avril. 587
<i>Moyen de voïager sous l'eau.</i>	15. Mars. 472
<i>Navire aërostatique du P. de Lana.</i>	1. Mars. 346
<i>Nécessité de la critique en fait de sciences &amp; de belles-lettres.</i>	1. Avril. 504
<i>Note sur une ancienne loi angloise, &amp; les privilèges des lettres.</i>	15. Janvier. 109
<i>Note sur le médecin Sylva.</i>	15. Janvier. 110
<i>Observations sur la machine de Marly.</i>	1. Mars. 394
<i>Observations sur un préjugé national.</i>	1. Avril. 502
<i>Observations sur deux ouvrages intitulés: Instruction chrétienne, imprimée à Naples en 1779. Institutions théologiques, imprimées à Lyon en 1780.</i>	15. Avril. 564
<i>Ode sur la fureur du luxe &amp; du mimisme, &amp; sur l'insensibilité philosophique.</i>	15. Avril. 585
<i>Ouvres de Voltaire. 36 vol. in-8°.</i>	1. Février. 161

Oratio funebris quam habuit P. J. S. van Eupen, Ecclesiæ Cathedralis Antverpiensis canonicus, cùm illustrissimo ac reverendissimo Domino Jacobo - Thomæ - Josepho Wellens, decimo-septimo Antverpiensium épiscopo justa persolverentur, die 4 Februarii 1784. 1. Avril.  
Page 491

*Paraphrase de la prose Dies iræ, ou sentimens d'un pécheur qui desire travailler sincérement à sa conversion. Deuxieme édition. 1. Février.*

*Philosophie sociale; ou essai sur les devoirs de l'homme & du citoyen; par Mr. l'abbé Duroussy. 15. Mars.*

*Principes de morale par l'abbé de Mably. 15. Février.*

*Idem. 1. Avril.*

*Prix respectif de l'argent dans les différens pais; fausseté des richesses commerciales. 15. Mars.*

*Prix proposé per l'académie de Rouen. 15. Mars.*

*Projet de bienfaisance & de patriotisme pour la ville de Bordeaux, & pour toutes les villes & gros bourgs du royaume, par Mr. L. F. D. B. 1. Février.*

*Prospectus d'un ouvrage qui a pour titre: Le Parquet d'honneur autour des mausolées des Princes françois & allemands, décedés dans le courant du XVIII siecle, relevées en cinq cents douze bannieres, par Mr. le comte de Bar. 15. Janvier.*

*Rapport de Mrs. Cosnier, Malouet, Darcet, Philip, le Preux, des Essartz & Pualet, docteurs-régens de la faculté de médecine de Paris sur la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses, particulièrement dans l'épilepsie & dans la catalepsie; par Mr. Ledru, connu sous le nom de Comis. 1. Février.*

- Recueil de plaidoiers & de discours oratoires, pour servir de modeles aux jeunes gens, & propres à les former à l'éloquence en général, & à celle du barreau en particulier; par le P. Geoffroy. Tome. I. 1. Mars. Page 354*
- Réflexions chrétiennes & politiques sur l'état religieux, adressées à Mr. le marquis de \*\*\*. 1. Janvier. 19*
- Saisons ( les ), poème, par Mr. l'abbé Coninckx. 1. Mars. 323*
- Tableau du commerce & des possessions des Européens en Asie & en Afrique, distribué selon les conditions des préliminaires de paix signés entre la France & l'Angleterre, le 20 Janvier 1783, & qui comprend l'état actuel des gouvernemens de ces deux parties du monde, les mœurs de leurs habitans &c. 15. Janvier. 104*
- Tableau de l'univers, contenant la description de tous les païs &c. Seconde édition. revue, corrigée, augmentée & ornée de cartes. 15. Février. 257*
- Tableau politique du voyage de S. A. Impériale Paul Pétrowitz, Grand-Duc de Russie, dans plusieurs cours de l'Europe; par Mr. Courtil. 15. Mars. 424*
- Tableau de la parole, ou nouvelle maniere d'apprendre aux enfans à lire en jouant; par Mademoiselle P\*\* de N. S. S. 15. Avril. 577*
- Terre ( la ) habitable ou essai sur la structure extérieure & intérieure du globe. 1. Février. 171*
- Traduction des odes d'Horace avec des observations critiques, & poésies lyriques, suivies d'un discours sur l'ode & de quelques autres piéces en prose. Par Mr. de Réganhac. 1. Février. 159*
- Vers de Mr. le comte Rajewski adressés aux navigateurs aériens. 15. Février. 261*

- Vie sacerdotale & pastorale, dans laquelle les ecclésiastiques apprendront par les saints Docteurs la maniere de bien s'acquitter de leurs différentes fonctions, & de sanctifier toutes leurs actions; par Mr. de la Fausse, &c. Seconde édition, augmentée des préparations & actions de grâces de la Messe, pour tous les jours de la semaine. 1. Mars. Page 342*
- Vie de Michel-Ange Buonaroti, peintre, sculpteur & architecte de Florence, par Mr. l'abbé Hauchecorne. 1. Avril. 481*
- Voïages des Papes. 15. Février. 240*
- Voïages aériens de Mrs. Pilatre de Rosier, Giroud de Villette &c. 15. Février. 263*
- Vues patriotiques sur l'éducation du peuple, tant des villes que de la campagne; avec beaucoup de notes intéressantes: ouvrage qui peut être également utile aux autres classes de citoyens. Par Mr. Philipon de la Madelaine. 15. Avril. 575*

